NEUVIÈME ANNÉE. — N° 211 15 OCTOBRE 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

LES MATÉRIALISATIONS

UN ESSAI D'EXPLICATION

On a lu, dans notre précédent numéro, le récit de l'intéressante conversation que notre ami, M. Hervé de Rauville, a eue avec M. Charles Letort, au sujet des expériences de matérialisation faites chez le célèbre médium anglais, M. Eldred, de Clowne.

M. Letort affirme la parfaite sincérité de ces expériences. Nous acceptons donc comme absolument réels les faits qu'il a rapportés et nous admettons, sans discussion, l'authenticité des photographies dont son amabilité nous a permis de reproduire un spécimen.

Aussi bien, nous ne mettons plus ici en doute la possibilité de ces matérialisations, qui resterait constante, même si l'on arrivait à prouver que, malgré les précautions prises, les expériences de M. Eldred n'ont été que des expériences truquées.

Crookes, Iodko, Gibier, A. de Rochas, Atzakoff et bien d'autres ont en effet maintes fois constaté et décrit le phénomène, et nul de ceux qui s'occupent de « métapsychisme » ne saurait aujourd'hui le nier, sans parti pris.

Mais, à notre sens, on va trop vite quand on veut nous le présenter comme la confirmation expérimentale des doctrines du Spiritisme.

— Quelle conclusion, monsieur, tirez-vous de ce fait? demandait M. de Rauville à M. Letort.

— La croyance très nette à la survie.

Eh! bien, non, cette conclusion ne s'impose pas à nous avec une suffisante évidence et il ne nous semble pas impossible de démontrer que la survie n'a rien à voir dans cette affaire...

C'est d'ailleurs l'avis d'un homme, dont on ne contestera pas la compétence en ces matières, M. le professeur Charles Richet, qui, dans un article fort remarquable traitant précisément des phénomènes qui nous occupent, déclarait (1) :

«... Les spirites se font de singulières illusions, « s'ils s'imaginent avoir donné des preuves scientifiques et réfuté toutes les objections que leurs « théories font naître. Toutes les fois qu'un phénomène apparaît, ils ne sont pas embarrassés et « l'expliquent par la toute-puissance des esprits, « sortes de *Dii ex machina*, âmes des défunts, qui « agissent sur la matière, se font reconnaître par « les vivants, peuvent écrire par leur main, se matérialiser et se dématérialiser en fantômes, deviner l'avenir et connaître le passé. Les spirites « croient aussi qu'il y a des réincarnations des « âmes. Leur doctrine, très simple, peut se résumer en un mot : *Les esprits des morts sont capables de tout.*

« Mais il ne faut pas se satisfaire à si bon « compte. Soyons très reconnaissants aux spirites « qui cherchent, qui travaillent. Mais que notre « reconnaissance n'aille pas jusqu'à nous faire accepter des théories trop simples pour répondre à « l'inouïe complexité des phénomènes ! »

⁂

M. Charles Richet, dans le même article, ajoutait : « Une théorie viendra un jour, quand les

(1) *Par delà la Science*, Figaro du lundi 9 octobre 1905.

« temps seront mûrs, et elle sera très différente de « celles que notre ignorance pourrait formuler au- « jourd'hui ».

Le grand savant nous donne là une belle leçon de modestie et nous serions mal venus, après un tel exemple, à prétendre expliquer des phénomènes qu'il se contente d'observer. Peut-être cependant ne nous sera-t-il pas interdit d'émettre une hypothèse, en la donnant d'ailleurs pour ce qu'elle vaut...

Cette hypothèse, purement positive et rationnelle, nous l'avons, suivant notre méthode, déduite des faits eux-mêmes, en allant du simple au composé.

Nous en avons donné une ébauche, il y a bientôt deux ans déjà, dans une série d'études sur le *Supraphysique humain*. L'occasion nous paraît bonne de la reviser et de la compléter...

Prenons donc le phénomène médianimique le plus connu, le plus banal. C'est, sans contredit, le suivant. Il consiste à poser les doigts sur une table et à attendre. Au bout d'un certain temps, plus ou moins long, suivant que le ou les opérateurs sont plus ou moins bons producteurs de fluide, le meuble craque et s'agite.

C'est là un phénomène purement mécanique et qui n'a rien de merveilleux en soi.

Il nous permet cependant de constater que le phénomène n'est pas accidentel, spontané, qu'il est lié à la présence d'un être qui fournit la force, d'un médium. C'est un premier point.

Le merveilleux n'intervient que lorsque ces bruits ou ces craquements, — ces *raps*, c'est le mot adopté — semblent obéir à une volonté.

Voici deux exemples très simples :

Eusapia Paladino commence presque toujours ses séances par l'expérience que voici. Elle tient sa main suspendue au-dessus de la table. Le fluide affluant aux extrémités, il se forme au bout des doigts — comme se formerait une goutte de sueur — une goutte de fluide. Eusapia imprime une secousse à sa main et l'on entend distinctement sur le bois de la table le bruit mat de la goutte tombant.

Autre fait.

J'ai souvent obtenu, avec la petite Renée Sabourault, des phénomènes du même genre. Je priai Renée, assise devant la large table de famille, de donner un coup de poing sur le bord opposé de la table, trop éloigné d'elle pour qu'elle pût l'atteindre en allongeant le bras. Elle faisait le geste et l'on percevait nettement le bruit d'un coup frappé à l'endroit indiqué. Elle projetait non plus une *goutte*, mais un véritable *bloc* de fluide.

Ces deux exemples prouvent que, dans une certaine mesure tout au moins, le médium est maître du fluide qu'il produit ou qu'il emprunte à l'ambiance. Il est une pile électrique qui ne se contenterait pas de fournir du fluide, mais qui, douée d'intelligence, saurait le diriger à son gré. Le phénomène n'est donc pas seulement lié à la présence d'un médium, il peut être encore lié à sa volonté. Pour être plus précis, disons : le phénomène dépend toujours de la présence du médium et, suivant les cas, de sa volonté. C'est un deuxième point.

Mais suffit-il au médium de *vouloir* pour que le phénomène se produise ? Le phénomène suivant, pris comme les précédents parmi ceux qu'il est le plus aisé de reproduire, semble démontrer que la *volonté* n'est pas suffisante, et qu'il y faut encore l'*imagination*.

— Puisque, m'étais-je dit, le médium peut frapper un coup à distance, il peut en frapper plusieurs.

Et j'essayai d'obtenir de lui qu'il les frappât sur un rythme quelconque, qu'il les scandât, par exemple, sur l'air de la « retraite ».

Je tentai une première expérience. Je m'étais mal expliqué sans doute. Les coups frappés restèrent incohérents.

Je fis alors ceci : je battis moi-même la « retraite » avec mes doigts sur la table. J'entendis immédiatement, à l'endroit de la table que j'avais indiqué, hors de la portée du médium, des coups scandés exactement sur le rythme de la « retraite ».

Je refis l'expérience à plusieurs reprises avec succès.

Il en résultait pour moi cette conclusion : il n'est pas suffisant que le médium *veuille* le phénomène d'une façon vague et abstraite, il faut encore qu'il s'en soit créé l'*image* très nette dans le cerveau. Troisième point.

Et je formulai, en moi même et provisoirement, cette hypothèse : le phénomène est constitué de trois éléments :

1° Le *fluide*, qui en est la substance ;

2° L'*image*, qui en est le moule ;

3° La *volonté*, qui en est le metteur en œuvre.

Les exemples que je viens de citer ne se rapportent qu'à des phénomènes *auditifs*. La question se pose maintenant de savoir si ce qui est vrai pour l'ouïe l'est également pour la vue. Autrement dit : le médium peut-il, de la même façon qu'il réalise objectivement des images *auditives*, réaliser des images *visuelles* ?

Il s'agit, cette fois, de phénomènes plus rares, mais qui ne le sont pas cependant à ce point que tous ceux qui ont pratiqué les médiums n'en aient pas au moins constaté quelques-uns.

Voici, par exemple, ce que j'ai observé dans une séance d'Eusapia Paladino, à laquelle voulut bien me convier chez lui, il y a quelques années, M. Camille Flammarion. J'ai parlé souvent de cette séance, et, si j'y reviens une fois encore, c'est qu'elle eut lieu dans des conditions de contrôle telles que tous les risques de fraude me parurent en être éliminés.

Il y avait là, notamment, outre le maître de la maison, MM. Victorien Sardou, Charles Richet, A. de Rochas, Adolphe Brisson, Guillaume de Fontenay, et votre serviteur.

Au cours de cette séance, nous fîmes, entre autres, deux expériences qui me semblent confirmer mon hypothèse.

Eusapia Paladino matérialisa d'abord un bras, puis une main.

L'expérience du bras fut la moins concluante.

Eusapia nous avait *prévenus* — je souligne le mot, car il démontre qu'elle avait à la fois conçu la volition et l'image de ce qu'elle allait réaliser — qu'au-dessus d'elle et à gauche elle coagulerait assez de fluide pour matérialiser un bras. Pendant dix minutes, soupirant et hurlant comme une femme en couches, elle fit de violents efforts pour produire le phénomène annoncé. A un moment, les expérimentateurs, qui, pour éviter toute supercherie, lui maintenaient les pieds et les mains, la sentirent subitement glacée. (La déperdition de chaleur était, du moins, si grande, que le contraste donnait cette impression de froid intense.) Nous opérions dans une demi-obscurité.

L'un des assistants, M. G. de Fontenay, qui se tenait prêt à photographier le phénomène, fit jaillir à ce moment une flamme de magnésium. Nous vîmes alors, à côté d'Eusapia et au-dessus de son épaule gauche, une masse sombre et indécise, qui pouvait bien être, en effet, un bras, et qui sembla se désagréger presque instantanément à la lumière.

Le cliché photographique, soit que l'appareil eût été mal disposé ou que la plaque fût défectueuse, soit pour toute autre cause, fut raté.

Je ne rappellerais donc pas cette expérience, si elle n'avait été suivie d'une autre, extrêmement nette.

Dans l'obscurité, autour du guéridon devant lequel était assise Eusapia — et après qu'elle nous eût prévenus, comme la première fois, de ce que nous allions voir — nous vîmes passer une main, qui allait et venait, et qui nous donna l'étrange impression d'une main de cristal souple, lumineuse aux extrémités.

Le phénomène, cette fois, dura assez longtemps pour que nous pussions le bien observer.

J'ajoute qu'au cours de la même séance Eusapia parvint à matérialiser une autre main que nous pûmes, à travers un mince rideau, tâter, palper, saisir.

Il me paraît donc démontré qu'un médium, pourvu qu'il soit bien entraîné, peut, sans qu'il soit besoin de faire intervenir d'autres éléments que ceux que j'ai énumérés, réaliser des phénomènes d'ordre auditif, visuel ou tactile.

***

Passons maintenant aux expériences du genre de celles dont M. Charles Letort nous a rendu compte, à ce que j'appellerai les matérialisations intégrales.

Il ne s'agit plus de l'apparition d'un bras, d'une main : il s'agit de l'apparition de corps humains complets.

Il faut ici dissiper une équivoque.

Le corps qui apparaît a toutes les apparences d'une personne déterminée. C'est le même port de tête, la même expression de visage. Les assistants la reconnaissent. L'identification est absolue.

De cette identification corporelle, de cette ressemblance absolue, M. Charles Letort conclut à la présence effective du défunt.

C'est là que notre désaccord commence.

Pour M. Charles Letort, c'est la personne disparue elle-même qui, empruntant les fluides du médium, se manifeste à nous ; pour nous, ce n'en est que la *représentation*.

De même que, tout à l'heure, Eusapia, après avoir annoncé qu'elle matérialiserait une main, maté-

rialisait une main, telle qu'elle en avait créé l'image dans son cerveau, de même le médium Eldred matérialisait un être à la ressemblance d'une personne connue des assistants, parce qu'il s'était créé l'image de cette personne dans son cerveau. Les deux phénomènes sont analogues.

Que le *moule* créé par l'imagination du médium soit une main ou une tête, un bras ou un corps entier, c'est le même phénomène, c'est le même fait. Il n'y a de différence que du moins au plus.

L'apparition d'un personnage en pied, fût-il plus ressemblant qu'une photographie, ne suppose pas plus la présence réelle de l'âme désincarnée de ce personnage, que l'apparition d'une main ou d'un bras ne suppose la présence réelle d'un je ne sais quoi quelconque ayant appartenu à un défunt inconnu.

J'entends bien l'objection.

M. Letort pourra me dire :

— Je crois à la présence réelle de la personne à qui ressemble le fantôme ; vous ne croyez, vous, qu'à la représentation, purement formelle, de cette personne. Ce sont là deux opinions. Qui vous prouve que la vôtre est meilleure que la mienne ?

Je laisserai, comme toujours, les faits répondre eux-mêmes.

M. Charles Letort a certainement lu *Animisme et Spiritisme* d'Atzakoff ou *Le Psychisme expérimental*, d'A. Erny. Ce sont deux ouvrages, pour ainsi dire, classiques. Je l'y renvoie.

Il trouvera dans ces ouvrages le récit d'expériences singulières que je résume, de mémoire, n'ayant pas, où j'écris, les volumes sous la main.

Atzakoff raconte le fait suivant. Il avait obtenu, devant une douzaine d'assistants environ, l'apparition d'une forme fluidique humaine. Or, la substance de cette forme fluidique semblait se « décondenser » quand on faisait sortir quelques-uns des assistants, et *vice-versa* se « recondensait » quand on les faisait rentrer ; il en résultait que, suivant les moments, le fantôme, tout en gardant le même aspect, se faisait plus petit ou plus grand.

Quant au fait cité par M. A. Erny, il est encore plus concluant. Dans une séance du même genre, un assistant avait sollicité l'apparition d'une de ses parentes, morte quelques années auparavant. Or, il arriva ceci. Le médium, qui croyait que cette personne était morte très jeune, s'était créé d'elle une image d'enfant de sept à huit ans ; et, de fait, on vit apparaître la forme fluidique d'une fillette de cet âge. L'assistant, bien entendu, ne la reconnut pas. Il déclara que sa parente était plus âgée de vingt ans, qu'elle avait telle ou telle particularité. On vit alors l'apparition, se modelant sur l'image nouvelle que les précisions de l'assistant avaient fournie au cerveau du médium, grandir, se transformer et prendre l'aspect d'une personne de l'âge indiqué.

⁂

La conclusion de tout ce qui précède apparaît, nous semble-t-il, avec une certaine évidence : c'est que notre hypothèse du début, celle qui nous servait à expliquer les phénomènes les plus simples, comme les *raps* ou les coups frappés, s'ajuste également aux phénomènes, infiniment plus compliqués en apparence, des matérialisations de formes humaines. Que cette hypothèse soit définitive, nous sommes loin de le penser : elle nous semble en tout cas plus près de la vérité, étant rigoureusement déduite des faits, que l'hypothèse d'une réincarnation fluidique, déduite par les spirites non des faits intrinsèques, mais des impressions subjectives qu'ils en ont.....

GASTON MERY.

Une lettre de M. Charles Letort

M. Charles Letort nous adresse la lettre suivante :

Paris, le 5 octobre 1905.

MON CHER CONFRÈRE,

Je lis dans le numéro du 1er octobre de l'*Echo du Merveilleux* l'interview que m'a prise M. de Rauville. Bien qu'exacte dans son ensemble, il y a quelques petites erreurs que je tiens à rectifier :

1° *Central* pour *Contrôle*, ce qui doit être une coquille.

2° La photographie que vous avez reproduite a été faite chez M. Eldred, mais celles que j'ai montrées à M. de Rauville ont été prises chez M. Boursnell, à Londres, et ce ne sont pas des matérialisations, mais des photographies prises dans le vide. Etant parfois clairvoyant, j'ai vu derrière les personnes qui posaient des esprits venir se placer devant l'appareil ; je n'ai pas reconnu ces esprits, sauf un, M. G., venu pour moi, et qui a été saisi sur la plaque.

3° Ce n'est pas depuis ma maladie, à la fin de 1895,

que je crois à la survie, mais depuis mon enfance. Je dois ajouter que pendant le cours de ma vie il m'est arrivé plusieurs phénomènes qui n'ont fait que me confirmer dans ma croyance.

Agréez, mon cher confrère, mes sentiments de bonne confraternité.

CHARLES LETORT,
23, rue du Bac.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Les Ames du Purgatoire.* — *I.*

Il existe à Rome, sur le Lungo Tevero Prati, presque au bout du pont de la Ripelta, un curieux musée : le musée des Ames du Purgatoire. Il est bien connu ; mais un article du grand journal catholique allemand *Kœnische Volkszeitung* ramenait sur lui l'attention, ces jours derniers.

Il y avait là, jadis, une chapelle que desservait le P. Jouët, connu pour sa dévotion aux âmes du Purgatoire. Un jour le feu fut mis par un cierge à un autel en bois, et dévora une partie de la chapelle.

L'incendie éteint, on s'aperçut avec stupeur que le jeu des flammes avait dessiné sur le mur, en trois tons, rouge, jaune et noir, une figure de femme d'une telle perfection de lignes et d'une expression si pathétique, qu'il était manifestement impossible d'attribuer ce chef-d'œuvre au hasard.

Tout Rome se précipita pour voir l'image merveilleuse. Une des dames les plus connues du monde catholique pensa qu'il fallait voir là l'effigie réelle d'une âme du Purgatoire, et promit de lui faire dire cent messes. Aussitôt, cette dame, qui souffrait cruellement d'une maladie considérée comme incurable, fut guérie.

Le P. Jouët a réuni depuis lors, dans la sacristie de la chapelle, un grand nombre d'objets portant des marques de brûlures faites par les âmes souffrantes, revenues sur cette terre pour demander des prières, et qui ont laissé ce signe de leur venue. C'est, au milieu de la salle, dans une vitrine, un tablier qui montre la trace sombre de cinq doigts : cette marque fut faite par l'âme d'une novice, Clara Schœlers, morte de la peste en 1637, et qui apparut à une sœur converse de son ordre. C'est une chemise portant à l'épaule l'empreinte d'une main de feu. On l'attribue à Mme Leleu, revenant avertir son fils. Un livre de prières est couvert de taches rondes, où le papier est carbonisé.

***

Des phénomènes semblables ont été souvent constatés. Mélanchton, dont le témoignage en pareille matière ne saurait être suspecté, en rapporte un dans sa *Théologie*, T. I. f. 326.

Il dit que sa tante, ayant perdu son mari lorsqu'elle était enceinte et près de son terme, vit, un soir, deux personnes entrer chez elle. L'une avait la forme de son mari décédé, l'autre celle d'un Franciscain de haute taille. Elle fut très effrayée, mais son mari la rassura, en lui disant qu'il avait des choses importantes à lui communiquer. En même temps, il priait le Franciscain de passer dans une pièce voisine, jusqu'à ce qu'il eût fait connaître ses volontés à sa femme. Alors il lui demanda de faire dire quelques messes pour le salut de son âme, et l'engagea à lui donner la main, l'assurant qu'elle ne ressentirait aucun mal.

Elle lui donna la main puis la retira sans éprouver aucune douleur, mais si gâtée de brûlures qu'elle en demeura noire toute sa vie. Après cela, le mari rappela le Franciscain ; ils sortirent et disparurent.

Mélanchton croit que c'étaient deux spectres ; il ajoute que l'on connaît plusieurs exemples semblables rapportés par des personnes dignes de foi.

Dom Calmet raconte, d'après le manuscrit d'un Père Prémontré de l'abbaye de Toussaints, dans la Forêt-Noire, l'apparition de l'ombre d'un certain Jean Steinlin, conseiller de la ville d'Altheim, dans le diocèse de Constance, qui se fit voir quelques jours après sa mort à un tailleur d'habits nommé Simon Rauth, « sous la forme d'un homme environné d'une flamme « sombre, et comme celle de soufre allumé, allant et « venant dans sa propre maison, mais sans parler. « Rauth, terrifié par ce spectacle, résolut de lui « demander ce que l'on pouvait faire pour son service ; « il en trouva l'occasion le 17 novembre de la même « année 1625. Car comme il se reposait la nuit devant « son poêle, un peu après onze heures du soir, il vit « entrer dans sa chambre le spectre environné de feu « comme de soufre, allant et venant, ouvrant et « fermant les fenêtres.

« Le tailleur lui demanda ce qu'il souhaitait ; il « répondit d'une voix rauque et interrompue qu'il « pouvait beaucoup l'aider s'il voulait ; mais, ajouta-t- « il, ne me promettez pas si vous n'êtes résolu d'exé- « cuter vos promesses. — Je les exécuterai si elles ne « passent pas mon pouvoir, répondit-il. — Je souhaite « donc, reprit l'Esprit, que vous fassiez dire une « messe à la chapelle de la Vierge de Rozenburg ; je « l'ai vouée pendant ma vie et ne l'ai pas fait ac- « quitter ; de plus, vous ferez dire deux messes à « Altheim, l'une des défunts et l'autre de la Vierge; et, « comme je n'ai pas toujours exactement satisfait à « payer mes domestiques, je souhaite que l'on distri- « bue aux pauvres un quarteron de blé.

« Simon promit de satisfaire à tout. L'esprit lui

« tendit la main, comme pour s'assurer de sa parole ; « mais Simon, craignant qu'il ne lui en arrivât quelque « chose, lui tendit le banc, qui lui tomba sous la main, « et le spectre l'ayant touché y imprima sa main avec « les cinq doigts et ses jointures, comme si le feu y « avait passé et y eût laissé une impression profonde. « Après cela, il s'évanouit avec un si grand bruit « qu'on l'entendit trois maisons plus loin. »

Dom Calmet rapporte, du reste, dans le même chapitre de son traité de l'*Apparition des Esprits*, deux anecdotes semblables où il dénonce la fraude : l'aventure arrivée à Fontenay-sur-Moselle, où l'on prétendait qu'un Esprit avait de même imprimé sa main sur un mouchoir. Mais l'esprit n'était qu'un page plein d'imagination et de malice, qui courtisait la fille du logis. Il apparaissait en revenant, armé d'une main de fer noircie dont il laissait partout l'horrifique empreinte.

L'autre aventure se passait à Saint-Avold, en Lorraine, dans la maison du curé, M. Royer de Montclos. Une jeune servante entendait et voyait, disait-elle, une femme qui faisait grand bruit dans la maison. Elle était la seule qui vît cette femme, les autres entendaient son vacarme, voyaient la petite servante poussée, tiraillée, bousculée par l'Esprit, mais ne voyaient pas l'Esprit lui-même et n'entendirent jamais sa voix. Ce manège dura tout le mois de février (1694). Le curé conjura l'esprit en allemand et en français ; il ne répondit point aux exorcismes faits en français, sinon par des soupirs ; et comme on terminait l'exorcisme fait en allemand en disant « que tout Esprit loue le Seigneur », la fille assura que l'Esprit avait répondu « Et moi aussi », mais elle fut la seule à l'entendre.

On pria quelques religieux de l'abbaye de venir aussi exorciser l'esprit. Ils y vinrent et avec eux quelques bourgeois de Saint-Avold, qui ne virent et n'ouïrent rien, sinon que la servante paraissait être poussée violemment et que l'on frappait rudement sur les portes. A force d'exorcismes, on contraignit l'esprit ou plutôt la servante, seule à le voir et à l'entendre, de déclarer qu'il n'était « ni fille ni femme », qu'il s'appelait Claire-Marguerite Henri, qu'il y avait cent cinquante ans qu'elle était morte, à l'âge de vingt ans, après avoir servi chez le curé de Saint-Avold pendant huit ans, et qu'elle était morte de regret et de douleur d'avoir tué son propre enfant.

La servante lui disant : « Tu es donc un mauvais esprit ? » L'esprit répondit : « Laisse-moi toucher ta jupe ». La fille n'envoulut rien faire ; en même temps qu'elle s'y refusait, l'esprit lui disait : « Regarde ta jupe, ma marque y est ».

La servante vit en effet sur sa jupe les cinq doigts de la main si bien dessinés, qu'il ne paraissait pas qu'une créature vivante les pût mieux marquer.

« Ce manège, ajoute Dom Calmet, dura environ deux mois, et aujourd'hui, à Saint-Avold comme dans tout le pays, on parle de l'esprit de Saint-Avold comme d'un jeu joué par cette fille, de concert sans doute avec quelques personnes qui voulurent se divertir et intriguer le bon curé, avec ses sœurs et tous ceux qui donnèrent dans le panneau. On a imprimé à Nancy, chez Cusson, en 1718, la relation de cet événement qui trouva d'abord créance parmi bon nombre de gens, mais dont on a été bien détrompé dans la suite ». Don Calmet ne dit pas comment ni pourquoi l'on en fut bien détrompé.

Plein de jugement et de scepticisme, le vénérable abbé de Sénones se demande comment des spectres « n'ayant ni chair ni os » pourraient imprimer l'empreinte de leur main. Il incline plutôt à croire que le diable est au fond de ces sortes de choses et que s'il demande des messes, c'est pour « fomenter la superstition, en faisant croire aux vivants que les messes et les prières peuvent tirer les morts des peines, fussent-ils morts couverts de péchés. On cite, dit-il, plusieurs exemples de scélérats qui sont apparus après leur mort, demandant des prières, et les messes ne pouvaient leur être d'aucune utilité, attendu l'état malheureux où ils étaient décédés. Ainsi, dans tout cela, Satan cherche à établir son empire, et non à le détruire ou à le diminuer ».

(On le voit, Dom Calmet ne justifie pas le mot malicieux d'Henri IV : « Le purgatoire est la joie des moines »).

On a vu depuis que « sans chair ni os » une main invisible pouvait marquer son empreinte.

George Malet.

Le Merveilleux dans l'Histoire naturelle

Dans deux articles parus dans les numéros des 15 mars et 15 avril 1903, nous avons signalé les agissements fantastiques d'arbres et de plantes qui offrent véritablement les apparences de l'animalité. Nous y avons consigné aussi plusieurs cas de mimétisme. A ces derniers, il conviendrait d'ajouter encore quelques nouveaux exemples curieux.

Ainsi les explorateurs de l'archipel océanien ont tous manifesté une grande surprise à la vue d'une *phyllie*, car ce gros insecte ressemble, à s'y méprendre, à une feuille verte, et ses ailes en présentent toutes les nervures et le tissu parenchymateux ; le corps figure le pétiole. L'imitation du limbe est si parfaite

que les phyllies s'y trompent elles-mêmes et qu'il arrive parfois à l'une d'elles de brouter les ailes d'une congénère. Rien de plus bizarre que de voir ces « feuilles » marcher et voleter.

Ailleurs, c'est une *Mante-frêlon* qui mystifie les inexpérimentés. Accrochée au sommet de la tige d'une plante à larges feuilles ou à la jonction des pétioles de feuilles opposées ou verticillées, elle donne aussitôt à cette plante l'aspect d'une orchidée des forêts tropicales, car ses ailes veloutées et éclatantes forment une superbe fleur.

Le *Kallima*, grand papillon de l'Inde et de la Malaisie, peut dépister facilement les lépidoptérivores, grâce à sa faculté d'être tour à tour, selon son caprice, une corolle magnifique, quand il dispose entre les feuilles d'une plante ses jolies ailes d'orange et d'azur, ou une feuille morte quand il se pose sur un buisson où il semble tenir par un pédoncule et où il prend une teinte jaune nervée de brun, se recroquevillant même à l'occasion.

Le *bhasme*, qui a la couleur d'un petit branchage desséché, séjourne sur les buissons dégarnis des Indes Orientales; et il sait si bien alors dissimuler ses ailes, ses pattes et sa tête, qu'il se trouve quasi changé en un bâtonnet noueux qui paraît faire partie intégrante du buisson.

Un malacoptérygien, le *poisson-algue*, et un podophthalmaire, la *crevette-algue*, habitent les forêts d'herbes marines ; et, chose étrange, ce séjour et ce contact prolongés leur font prendre tellement l'aspect de ces herbes qu'il est impossible, en les observant avec attention, de dire où commence l'algue et où finit l'animal. C'est que, sous l'influence encore inexpliquée de leur milieu végétal, leur corps se déforme en effet ; il devient mince, effilé, pour mieux s'identifier à la plante voisine, et il se garnit un peu partout de longs appendices foliacés qui complètent singulièrement l'illusion.

Voilà pour le mimétisme.

Quant aux *phytozoïques* (plantes-animaux), n'ayant point de nouvelles contributions à apporter à la liste de ceux décrits en 1903, passons à certains *zoophytes* (animaux-plantes) qui vont nous montrer que la distinction entre les animaux et les végétaux n'est pas toujours aussi facile à faire qu'on pourrait se l'imaginer de prime-abord, et que dame *Natura non facit saltus*.

A ne considérer que les bêtes et les plantes supérieures, il semble aisé d'établir une ligne de démarcation tranchée entre ces deux sortes d'êtres. Quel contraste en effet entre l'animal sensible, doué de mouvement, libre de se déplacer dans l'espace, et la plante insensible, impassible, immobile et fixée au sol au lieu même où elle mourra !

Mais nous avons vu (n[os] des 15 mars et 15 avril 1903) qu'il y a des végétaux animés, mobiles, impressionnables, et nous savons qu'il existe des animaux immobiles et dépourvus de sens. Aussi a-t-on objecté comme critère que les bêtes se distinguaient des plantes par l'absence de la chlorophylle (matière verte) et ne jouissaient pas de l'assimilation chlorophyllienne qu'ont les plantes à la lumière. Mais le microscope a révélé dans la nature l'existence d'une foule d'êtres inférieurs qui renversent deux fois la ligne de démarcation établie parmi les êtres vivants.

1° En ce que si les végétaux supérieurs renferment de la chlorophylle, les champignons, qui forment un groupe important de plantes, n'en possèdent pas ;

2° En ce que des animaux (englène, hydre verte, planaires, vers inférieurs), certains zoophytes dont nous allons parler, et nombre d'autres animaux sont au contraire pourvus de cette substance colorante.

Personnellement, nous ajouterons que les bestioles inférieures ont un élément constitutif identique à celui de la plante : la cellule.

On a dit : Les plantes se nourrissent exclusivement de substances minérales empruntées au sol par leurs racines et à l'air par leurs feuilles; mais la dionée, l'anabas, le népenthès, l'utriculaire de Malacca, l'ananas mongou, secrètent, comme les animaux, des sucs digestifs leur permettant de dissoudre les matières animales et d'en tirer profit (voir n[os] 149 et 151 de l'*Echo*).

D'autre part les zoospores d'un grand nombre d'algues, les anthérozoïdes des mousses et des fougères sont doués d'un mouvement actif dans l'eau. Les folioles de lupin, des pois, du sainfoin oscillant, de l'acacia, de la balsamine, s'appliquent les unes contre les autres la nuit comme pour se livrer au sommeil et s'épanouissent à la lumière. Le cresson de Suffolk change de place ; l'ananas mongou et le figuier maudit mettent, dans leurs mouvements, une promptitude intentionnelle. Il faut donc encore chercher une délimitation catégorique ailleurs que dans l'immobilité des végétaux.

On a proposé cette autre distinction entre les animaux et les plantes : les premiers se nourrissent d'aliments solides, les secondes exclusivement de liquides. Vaut-elle mieux ? Evidemment non, puisque nous avons montré dans notre article d'il y a deux ans que certains phytozoïques se nourrissent de petits animaux ; — puisque les flagellés se nourrissent comme les végétaux, et que certains helminthes qui n'ont ni bouche, ni aucun orifice, absorbent les liquides à travers leurs téguments.

Mais revenons aux zoophytes qui se confondent avec les phytozoïques.

D'autres animaux appartenant à des groupes voisins sont désignés aussi sous le nom de zoophytes parce qu'ils ressemblent à des plantes couvertes de fleurs et que jadis on croyait qu'ils étaient seulement des végétaux.

Voici d'abord un bryozoaire de l'océan, la *pennatule* au corps charnu soutenu par un axe pierreux, long, grêle, terminé en pointe mousse absolument comme la côte d'une plume. Sauf dans le tiers inférieur de sa longueur, cette tige ou côte est garnie de chaque côté d'ailes ou de barbes maintenues par des soies raides. Est-ce une vraie feuille pennée, est ce une vraie plume à barbes espacées que cet être singulier fiché dans le sable ? Non, c'est un animal ; inquiétez-le, et aussitôt il va s'enfuir et nager en ramant. On le désigne communément sous les noms de « plumatelle » et de « plume de mer » ou encore de « feuille plumeuse ».

Nous rencontrons ensuite l'*actinie*, plus connue sous l'appelation d' « anémone de mer ». Son corps est comme une sorte de sac plus ou moins coriace ou, si l'on préfère, de cylindre dont le fond repose sur le sable et dont l'ouverture supérieure donne passage à une douzaine de tentacules longs, flexibles, colorés en général très brillamment en vert, et terminés par des boutons ou pseudo-fleurs fermées ou ouvertes, aux nuances éclatantes. Les actinies ressemblent beaucoup à un pot de fleurs, à un pot d'anémones ou d'œillets ; mais que des vers passent à leur portée, ou des petits poissons, ou bien qu'on leur jette des petits morceaux de poisson ou de viande, et aussitôt les tentacules saisissent ces proies avec avidité et les maintiennent jusqu'à ce qu'ils les aient dévorées. Peu d'heures après que ces zoanthaires ont mangé, ils grossissent presque à vue d'œil et manifestent une vitalité qui prouve que la nourriture, selon l'expression populaire, leur profite à souhait. Les anémones de mer restent souvent fixées à l'endroit où elles se sont une fois attachées ; elles peuvent cependant se déplacer et choisir au besoin dans le lit de la mer un autre séjour qui leur convienne mieux. Quand la mer est calme et le ciel serein, on les voit étaler leur floraison à la surface des eaux.

Il y a plusieurs espèces d'actinies, dont les principales sont l'actinie-arborescente dont les longs tentacules ramifiés vers l'extrémité imitent les branches d'un arbre, et l'actinie-œillet dont la couleur varie à l'infini et peut offrir toutes les nuances du vert, du bleu, du rose, du jaune, du violet ; il y en a aussi des blanches, des orangées, des cramoisies.

On sait que pour l'aspect et la forme, le *corail* et quelques variétés de *madrépores* sont semblables à des petits arbres dépouillés de feuilles et que sur leur écorce calcaire s'épanouissent çà et là des fleurs. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on ait rangé pendant si longtemps ces animaux inférieurs parmi les végétaux.

Faut-il mentionner la *sertulaire*, animal-plante campanuliforme, dont la tige enracinée dans le sable sous-marin produit sur divers points de sa surface des bourgeons qui en se développant deviennent autant de clochettes à longs pédoncules et à bords tentaculifères, clochettes ou fleurs de campanule sarcogélatineuses qui, le jour où elles se détacheront, se transformeront chacune en une espèce d'acaléphe ? — l'*alcyon*, ce bryozoaire assez commun dans nos étangs, qui grandit tantôt pareil à un champignon, tantôt pareil à un arbuste ? — l'*encrine*, cette stelléride dont la fleur étoilée a l'air d'une fleur artificielle en perles ou en pierreries et est fixée par un long pédoncule à un rocher sous-marin ou à quelque débris ligneux ? — et enfin le *cirrhopode* qui reste attaché, pendant toute sa vie, d'ordinaire à un corps submergé immobile, quelquefois à une épave flottante, par une véritable tige plus ou moins longue, flexible et rétractile, au sommet de laquelle s'étalent comme une fleur ou comme un fruit son corps et ses organes d'animal ?

Mais l'anthozoaire le plus merveilleux est à coup sûr la *rose marine* décrite par le P. Bernard dans les *Annales des missions*, il y a quatre ou cinq ans.

Figurons-nous un moment avoir revêtu un scaphandre et descendons dans les eaux des îles Hawaï. Nous ne tardons pas à rencontrer dans notre promenade sous-marine, de place en place, des arbrisseaux dont la tige est verte, grosse et semble rigide comme celle d'un églantier, mais est dépourvue d'épines ; leur racine se trouve enterrée dans le sable ou la vase ; leur sommet est garni d'une douzaine de plumes vertes ou feuilles pennées, du milieu desquelles sortent deux ou trois fleurs très doubles d'un rouge écarlate. Nous sommes en présence de *rosiers sous-marins* en fleurs ; cela semble tenir de la féerie. Approchons-nous de l'un de ces arbrisseaux ; prenons-en la tige et nous sentirons aussitôt dans notre main non une baguette ligneuse comme nous nous y attendions, mais une sorte de tube en caoutchouc, une tige charnue, creuse et flasque, qui brunit sous la pression des doigts et reprend sa couleur verte dès qu'on cesse de la serrer. Examinons les fleurs de près, et nous constaterons que les pétales sont de minces coquilles lisses et que les étamines du cœur sont des petits appendices tentaculaires qui s'agitent tous ensemble environ toutes les demi-heures, pendant une minute seulement, pour amener, par un mouvement rotatif rapide, le plus

d'eau ambiante possible dans le fond de la corolle d'où elle va gonfler et reverdir la tige et les feuilles. La prétendue plante est bel et bien un animal qui passe toute son existence rivé au même endroit, et auquel on n'a jamais vu absorber d'autre nourriture que l'eau de la mer, ni faire d'autre mouvement que le mouvement circulaire de ses petits tentacules.

Un autre zoophyte du même genre et qui a pour habitat cette partie de l'Océan Pacifique qui baigne les îles Fanning et Christmas est appelé *artichaut de mer*, parce que ses pétales sont disposés comme les feuilles d'un artichaut.

Le rosier de mer et l'artichaut de mer complètent leur ressemblance avec les plantes en se reproduisant par des rejets de racine et par bourgeonnement. Quand le drageon est long de 10 centimètres, quand la racine adventive, poussée sur le tronc, arrive à terre, la scission s'effectue et chaque drageon et chaque bourgeon deviennent un individu semblable à celui dont il est sorti. On peut aussi faire prendre le rosier et l'artichaut marins par bouture.

Combien ne nous apparaissent-ils pas déshérités par la nature ces pauvres zoophytes privés d'yeux, de cerveau, de tête, d'instinct, d'appareil respiratoire, de système nerveux, même d'intestins; ces animaux ultrarudimentaires chez lesquels tous les sens manquent, jusqu'à celui du toucher, qui n'ont d'autres mouvements que quelques agitations réflexes, automatiques, inconscientes; ces êtres anthozoïques qui n'ont même pas le sentiment intérieur de la faim, ni le sentiment de leur existence, et qui restent fixés jusqu'à leur mort à l'endroit qui les a vus naître et où ils vivent comme des plantes! L'insensibilité complète chez ces animaux n'est-elle pas aussi extraordinaire qu'est difficile à expliquer la sensibilité d'un grand nombre de végétaux? (1)

Tout disgraciés que soient les zoophytes, quiconque étudie ces êtres inférieurs est pourtant bientôt forcé de convenir que vis-à-vis d'eux encore se manifeste la Providence toujours en éveil pour la sauvegarde de ses créatures; que s'ils ne peuvent aller au-devant de leur nourriture, ils peuvent en puiser une, suffisante, dans les milieux où ils se trouvent placés, qu'ils ont reçu une organisation suffisamment appropriée à leurs besoins, et, que, si leur vie s'écoule fermée à jamais au moindre rayon de soleil et à la plus minime satisfaction d'amour, l'absence de tout instinct et de toute sensibilité leur évite du moins bien des inquiétudes et bien des douleurs.

H. LOUATRON

(1) La sensibilité des étamines de l'épine-vinette et de la pariétaire par exemple, pour ne pas sortir de notre climat.

LA CROIX MIRACULEUSE DE MIGNÉ

Au commencement de novembre 1826, à l'occasion du Jubilé universel ordonné par Léon XII, M. Pasquier, curé de Saint-Porchaire de Poitiers, et M. Marsault, aumônier du collège royal de la même ville, furent appelés à Migné par M. le curé Bouin, pour y faire trois instructions par semaine. La tiédeur de la foi dans la population du bourg fit prolonger le séjour des missionnaires; de sorte que la clôture des exercices du Jubilé n'eut lieu que le 17 décembre. Ce jour fut fixé pour le rétablissement d'une croix dans le cimetière.

Pendant toute la semaine précédente, le temps avait été pluvieux; mais la journée du 17 fut remarquable par la douceur de la température et la pureté de l'atmosphère. Un peu après le coucher du soleil, à quatre heures trois quarts, après les vêpres, la croix fut érigée dans le cimetière. M. l'abbé Marsault, ayant monté sur les dernières marches du Calvaire, fit une allocution en présence d'environ trois mille personnes, et rappela, entre autres choses, l'apparition de la croix lumineuse que vit l'empereur Constantin quand il marchait contre le tyran Maxence (1).

A ce moment, une rumeur se fit entendre dans toute l'assemblée.

Le curé de Saint Porchaire s'approcha du prédicateur, et lui fit remarquer tout bas un phénomène extraordinaire : une croix lumineuse apparaissait dans le ciel, placée horizontalement, le pied au-dessus de l'église, et la tête dans la direction que la procession avait suivie.

Une partie des assistants, saisie de frayeur, se prosterna dans la boue, pendant que l'autre restait debout, les bras levés au ciel et la bouche béante. L'abbé Marsault, après quelques instants, entonna le cantique *Vive Jésus! Vive sa croix!* que l'on répéta assez mal au milieu de l'agitation universelle. Il conduisit ensuite les assistants à l'église pour y rendre grâces à Dieu des bienfaits du jubilé. C'est alors que la croix disparut.

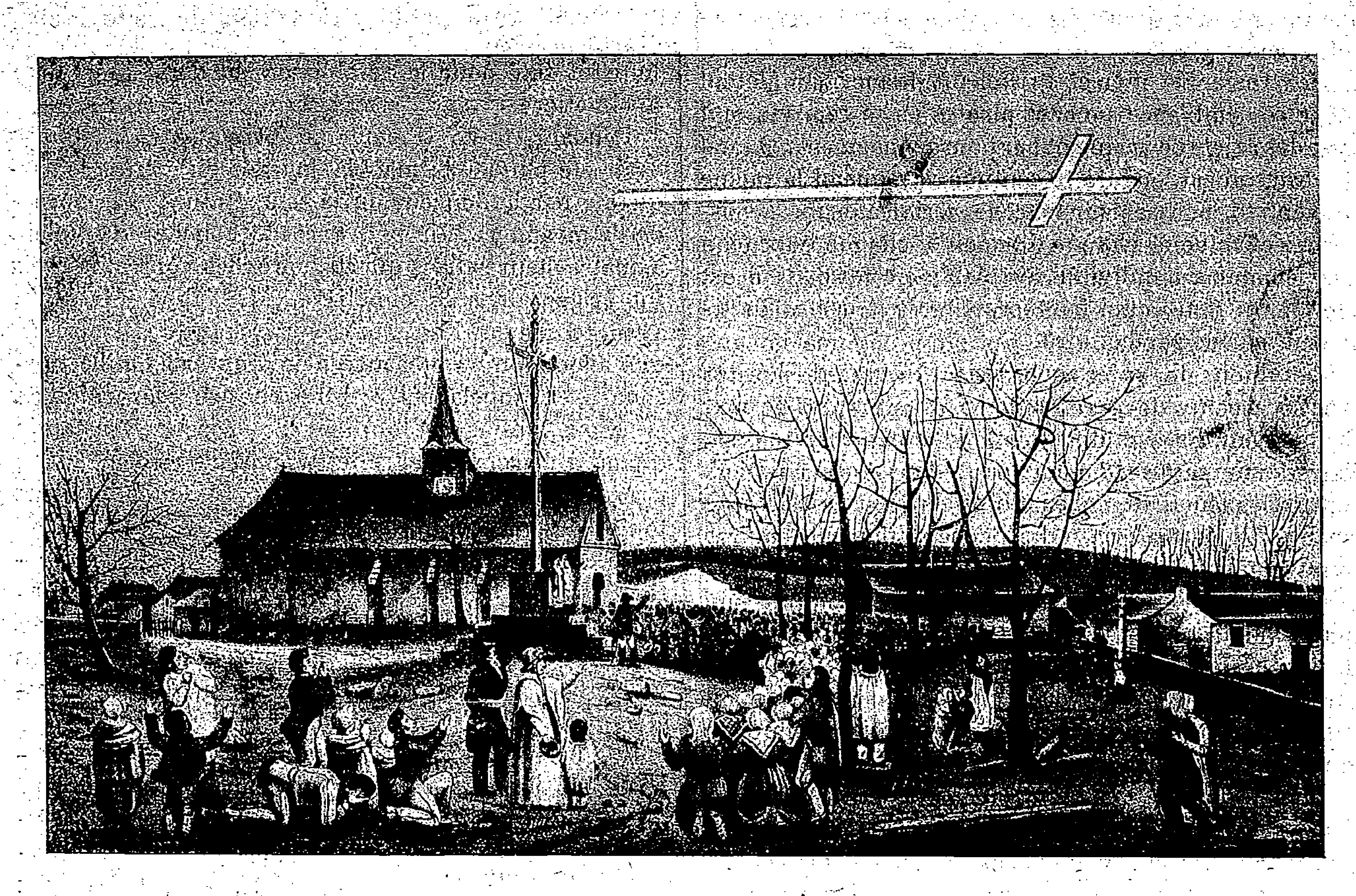
Cet événement fit tant de bruit dans le pays, et provoqua de si odieux blasphèmes de la part des incrédules, que l'évêque de Poitiers, après avoir reçu un rapport signé des autorités de Migné et de plus de 40 témoins oculaires, commit, le 16 janvier suivant, l'abbé de Rochemonteix, vicaire général, et le chanoine Taury, professeur de théologie au grand séminaire, pour procéder à une information. Ceux-ci

(1) Nous avons parlé récemment, dans l'*Echo du Merveilleux*, de ce phénomène surnaturel si connu (15 août 1905).

s'adjoignirent MM. de Curzon, maire de Migné, Boisgiraud, professeur de physique au collège royal de Poitiers, Barbier, avocat, conservateur-adjoint de la bibliothèque de la ville, et Victor Garnay, désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

La commission interrogea plusieurs témoins, agriculteurs, artisans, personnes instruites, et dressa un procès-verbal détaillé avec une description géométrique des lieux. Il fut constaté qu'aucun bruit, aucun éclat de lumière n'avait annoncé la présence de l'entraînement du jubilé, sont revenues par suite de cet événement aux pratiques de la religion, dont elles restaient éloignées depuis de longues années, et que d'autres, qui par leurs œuvres et par leurs discours semblaient annoncer que la foi était entièrement éteinte dans leurs cœurs, l'ont sentie se ranimer tout à coup, et en ont donné des marques non équivoques.

« Enfin, l'impression produite par ce spectacle extraordinaire a été si vive et si profonde, qu'elle arrachait encore des larmes à quelques-uns de ceux



APPARITION D'UNE CROIX A MIGNÉ (près Poitiers)
au moment d'une plantation solennelle de Croix pour la Clôture des Exercices du Jubilé. 17 décembre 1826.
(fac-simile d'une estampe du temps)

la croix. Elle avait été remarquablement dessinée dans l'atmosphère, coupée carrément à ses extrémités, et d'une couleur « d'un blanc argentin, nuancée d'une légère teinte de rose ». Sa longueur pouvait être de cent quarante pieds, sa largeur de trois à quatre, son élévation, d'environ deux cents. Pendant une demi-heure, elle conserva son aspect et sa couleur, jusqu'à ce que les assistants fussent tous rentrés dans l'église. Elle commença alors à se décolorer, puis s'effaça graduellement, en commençant par le pied.

« Nous avons constaté, dit le rapport du 9 février, que plusieurs personnes, qui avaient résisté à tout qui déposaient devant nous, après plus d'un mois d'intervalle depuis l'événement ».

M. Boisgiraud, professeur de physique du collège royal de Poitiers, reconnut, quoique protestant, que ce phénomène était inexplicable. On avait dit que la croix lumineuse était l'image d'une croix réelle, probablement de celle du jubilé (1) : mais celle-ci avait des accessoires (boules peintes en jaune, couronne d'épines, cœur de cuivre doré entouré d'une large gloire, lance

(1) Le *Magasin pittoresque* de 1869 rapporte qu'un jour on vit dans les nuages un Saint-Michel, qui reproduisait une statue placée au sommet d'une église. Mais c'était en plein jour.

et roseau terminé par une grosse éponge). «... La première croix, dit le rapport du professeur, aurait dû être à découvert et bien plus vivement éclairée que celle qui est supposée en avoir été l'image. Comment donc supposer qu'elle n'eût été vue de personne ?

« En troisième lieu, un corps éclairé ne peut donner une image que par réflexion ou par réfraction. Une masse d'air d'une densité à peu près uniforme, dépourvue de nuages ou de vapeurs visibles, ne peut réfléchir assez de lumière pour donner naissance à une image, sans quoi tous les objets éclairés qui nous entourent se réfléchiraient autour de nous comme dans un miroir : il faudrait donc imaginer un corps réflecteur de plus de cent quarante pieds de long suspendu entre les spectateurs et le lieu de l'image ; et il faudrait aussi lui donner une très grande largeur pour que dans des positions diverses on y puisse voir l'image d'un objet qui d'ailleurs n'existait pas. On sent combien cette supposition serait absurde par elle-même, outre que la chose n'aurait fait illusion à personne ; on ne peut donc pas supposer une image par réflexion. Je ne crois pas qu'on réussisse mieux avec le secours de la réfraction ; il faut, en effet, un changement assez rapide de densité dans une masse d'air d'une petite étendue pour que la réfraction déplace les objets d'une quantité sensible, et les présente où ils ne sont pas. Mais il n'y avait à Migné ni vive chaleur ni formation abondante de vapeurs pour changer ainsi la densité de l'air et y produire un mirage quelconque. On sait combien ce phénomène est de peu de durée, et que de raisons ici pour que cette durée fût courte ! Elle a cependant été d'une demi-heure. Mais, je le répète, où serait l'objet dont on voudrait voir là l'image réfractée ? »

Le professeur réfuta brièvement ceux qui avaient parlé de fraude et de fantasmagorie, puisqu'aucun opérateur n'avait pu avoir un corps réflecteur suspendu dans l'air, ou se trouver eux-mêmes à cent pieds au-dessus de la terre.

Il conclut en déclarant qu'il ne pouvait trouver aucune explication probable, et que les circonstances particulières qui avaient accompagné cette apparition constituaient à ses yeux un miracle (1).

Léon XII déclara que, personnellement, et d'après son jugement particulier, il était persuadé de la vérité du miracle ; il envoya à l'église de Migné une croix en or renfermant une parcelle de la vraie Croix ; puis il accorda une indulgence de cent jours à tous ceux qui iraient prier au pied de la croix de mission, et une indulgence plénière à tous ceux qui, ayant rempli les conditions d'usage, visiteraient l'église de Migné le troisième dimanche de l'Avent (1).

Cette église fut agrandie et reçut le nom d'église de Sainte-Croix. Un M. de la Neufville, ardent soutien du schisme de la Petite Eglise (2), affirma dans deux brochures sophistiques que la croix lumineuse n'était qu'un cerf-volant ; M. de Curzon et le comte Cassini réfutèrent ses ineptes objections d'une manière écrasante.

Rappelons que le vénéré abbé Souffrant, sept années auparavant, avait prédit l'apparition de cette croix miraculeuse (3).

TIMOTHÉE.

(1) Extrait de l'ouvrage de M. Vrindts, sur la Croix de Migné. Paris, 1829. — 2e lettre de M. de Curzon à M. de La Neufville. Poitiers, 1829.

(1) Brefs des 18 avril, 18 août 1827. — *Voyage à Migné*. Lille, 1827, in-32.

(2) Les sectaires de la petite Eglise rejetaient l'autorité des évêques concordataires.

(3) *La Croix de Migné vengée*, etc. Paris, 1829, p. 471. Cité par l'abbé Curicque : *Voix prophétiques*, I, p. 7. Voir p. 15-16 une citation de Mgr Pie sur ce fait surnaturel, qui annonçait la profanation de croix fleurdelisées, en 1830.

JEAN BAYOL OCCULTISTE

UNE LETTRE

Le docteur Jean Bayol, sénateur, ancien gouverneur du Dahomey, qui vient de mourir, s'intéressait très assidûment aux questions psychiques. Il y a quelques années, au cours d'une enquête que nous avions entreprise sur le Merveilleux, il avait adressé à notre Directeur une lettre que nous avons déjà publiée, mais que nos lecteurs reliront certainement avec intérêt.

Eyguières, 20 décembre 1898.

MON CHER AMI,

Votre note m'est parvenue à la campagne et il m'a été impossible de vous répondre jusqu'à ce jour.

Je ne crois pas au Merveilleux, considéré comme le Surnaturel, c'est-à-dire comme une chose qui excède les forces de la Nature.

Je ne crois qu'à la Nature, et je suis convaincu que la déplorable ignorance dans laquelle nous sommes de ses mystères cessera un jour pour le bien de la race humaine. Des forces nouvelles, modifications, transformations peut-être, d'une force unique que j'appellerai la Lumière seront découvertes et utilisées. Je doute de tout et je crois que l'esprit de doute est le plus propre au perfectionnement de l'entendement humain, parce qu'il y laisse toujours une porte ouverte à des vérités nouvelles.

Ces vérités nouvelles que des savants illustres parmi lesquels on doit placer au-dessus de tous l'illustre chimiste William Crookes, membre de la Société Royale de Londres, et en France le colonel de Rochas, le professeur Richet, les docteurs Feré, Darieix, Héricourt, Encausse, Hartenberg, Bérillon,

Valentin, Moutin, ces vérités nouvelles, dis-je, seront démontrées grâce à leur labeur opiniâtre.

Déjà William Crookes a prouvé, par des expériences concluantes et d'ordre scientifique, l'existence d'une force associée, d'une manière encore inexpliquée, à l'organisme humain, force par laquelle un surcroît de poids peut être ajouté à des corps solides sans contact effectif.

Le comte Agénor de Gasparin a publié un ouvrage, dans lequel il considère comme un fait pleinement établi par ses expériences que la *volonté*, dans certaines conditions de l'organisme, peut agir à distance sur la matière inerte.

Je partage absolument les idées de M. de Gasparin, et j'ai pu tout récemment faire des expériences qui concluent dans le même sens.

J'ai pu, en outre, au cours d'une dizaine de séances, obtenir des apparitions lumineuses dans l'obscurité, en prenant toutes les précautions convenables pour éviter la fraude; j'ai vu et fait voir à des hommes nettement sceptiques, et d'une honorabilité absolue, des corps lumineux, de la grosseur d'un œuf, flotter dans un appartement, et *obéir à mes ordres*, venir se refléter dans une glace, se placer au-dessus de ma tête après avoir traversé toute la pièce.

J'ai vu et fait voir des flammes nombreuses, d'une coloration particulière, des figures lumineuses, mais indécises, et j'ai été touché par une main qui ne pouvait appartenir à aucun des spectateurs présents.

Comme cas de télépathie, je ne puis que vous renvoyer aux annales psychiques du savant Dr Darieix qui a publié le cas de ma mère qui me concerne et qui mérite d'être médité.

Quant aux phénomènes de lévitation, que MM. de Rochas, Richet, etc., ont si bien mis en lumière à la suite des expériences d'Eusapia Paladino, j'en ai été également témoin à plusieurs reprises.

Mais le cas de typtologie le plus remarquable que je connaisse et qui a été accompli en pleine lumière dans une séance de table et constaté par tous les assistants est le suivant : j'ai, étant éloigné d'environ 0 m. 50 de la table, chanté les paroles d'un opéra très connu, la *Dame Blanche*, et *prié* la table de répéter l'air en frappant des coups rythmés, conservant exactement la mesure de la partition; la table a répété avec la plus absolue précision, devant l'assistance émerveillée, l'air de la *Dame Blanche* qui venait d'être chanté.

On est étonné, mais on trouve naturel le graphophone ? Eh bien ! j'ai prouvé que dans des conditions spéciales, par suite de l'existence d'une force X, encore inexpliquée, une table en bois pouvait, sinon reproduire encore la voix, tout au moins reproduire les sons avec leurs différentes tonalités. Ce qui me paraît digne d'intérêt et que je signale aux chercheurs.

Si vous me demandez maintenant à quelle cause j'attribue ces phénomènes, que nous devons appeler anormaux dans l'état actuel de nos connaissances, je vous répondrai nettement que je n'en sais rien. Je les constate froidement, avec mes sens qui les ont perçus dans des conditions d'expérimentation sérieuse, et rien de plus.

Quant aux superstitions, je n'en ai point; j'en connais de plus bizarres les unes que les autres, j'ai étudié la plupart des religions connues; toutes les sectes pratiquent à peu près les mêmes vertus, soit publiques, soit privées, et je m'efforce pour ce qui me concerne à suivre la religion du bon sens et à faire le bien, dans ces terres aimées du soleil, dans le Midi, que les anciens, le voyant inondé de lumière, ce sang de la vie, ne craignaient pas d'appeler : « le cœur du monde. »

Mes respectueux souvenirs,

Docteur JEAN BAYOL.

L'AMANT D'ACELLA

Notre excellent confrère Gaston Stiegler racontait, ces jours derniers, dans le *Temps*, l'expérience fort curieuse à laquelle l'avait fait assister Jean Bayol. Nous reproduisons son récit, qui, au charme de la précision, ajoute celui d'une forme très littéraire.

J'ai appris avec un vif chagrin la mort de Jean Bayol. Nous avions lié connaissance, il y a quelques années, loin de Paris, dans des circonstances si pittoresques que je ne pouvais les oublier. Les incidents, même assez menus, au milieu desquels naît une amitié, peuvent contribuer singulièrement à la fortifier. Pour peu qu'ils soient imprévus et frappants, ils s'éveillent souvent dans la mémoire qui les salue avec plaisir, et ils forment un cadre où se place naturellement la figure de celui qui y fut mêlé. Quand cette figure est celle d'un galant homme, cordial, serviable, qui a beaucoup vu, qui aime à causer, qui conte avec naturel et avec grâce — et c'était bien le cas pour Bayol — elle s'impose doucement au cœur qui s'ouvre volontiers.

Donc cette année-là, je suivais une caravane qui avait pour mission, très officiellement, de poser une plaque commémorative sur le moulin de Daudet, à Fonvielle, tout près d'Arles. Le cortège était imposant; songez donc, on y remarquait des gens de lettres, des hommes politiques, voire un ancien ministre, M. Deluns-Montaud, subtil et fin ; M. Maurice Faure, chaleureux et entraînant ; M. Lintilhac, dont la voix de ténor emplissait les voûtes de l'abbaye de Montmajour ; M. Albert Tournier, qui récitait des

vers ; M. Ch. Formentin, toujours en belle humeur. Nous avions à notre tête le plus aimable des guides, le sous-préfet de l'arrondissement, M. Dardenne, aujourd'hui préfet de Blois.

Il y avait, parmi ces personnages, un petit homme que je distinguai tout de suite pour ses yeux pénétrants qui illuminaient un visage basané, pour son geste abondant, pour sa parole spontanée. C'était Bayol. L'immobilité semblait son ennemie déclarée. Quoiqu'il se plaignît à chaque moment des souffrances que lui causait une maladie de foie contractée au Dahomey — c'est ce même mal qui l'emportait hier prématurément — il ne tenait pas en repos. On l'entourait, car sans cesse il avait une anecdote à conter ou un mot spirituel à dire. Sa causerie nous aidait à supporter la température, qui était écrasante sous la poussière de cette journée d'août, et nous marchions lentement en devisant sur le tapis d'herbes courtes embaumé de thym, de lavande et de farigoule.

Quel parfum ! Daudet avait bien raison de le dire, ceux qui n'ont pas senti les prés de son pays ne savent pas ce que c'est qu'une bonne odeur.

Heureusement, la plaque de marbre, la plaque commémorative que nous devions inaugurer ne nous encombrait pas. En effet, il en avait été grandement question, mais de par je ne sais quel oubli, elle était restée au fond de sa carrière, dans quelque coin des Pyrénées, où elle est encore sans doute, attendant quelque autre solennité. La cérémonie ne fut pas manquée pour si peu, et sur le coteau, au pied des Alpilles, dans un panorama souple et lumineux, nous cherchâmes le moulin. Ce n'était pas l'embarras. Nous le trouvâmes tout de suite : une tour ronde en pierre blanche avec un toit pointu en bois et de grandes ailes qui menacent l'horizon. Nous en trouvâmes même deux, puis trois et d'autres encore, si bien qu'il fut impossible de démêler lequel était le bon. Ainsi, ni plaque ni moulin. Partout ailleurs que dans le Midi on aurait jugé la solennité compromise. Mais Bayol faisait observer en souriant que Daudet était bien capable d'avoir eu plusieurs moulins. Nous écoutâmes les cigales qui avaient dicté tant de jolies histoires au délicieux conteur ; elles nous consolèrent et leur orchestre fit un clair accompagnement au docte discours que prononça M. Lintilhac.

Le soir, après cet exploit, comme nous nous promenions dans Arles, sur la Grand'Place, devant la vieille église de Saint-Trophime, regardant les belles sculptures du portail projeter leur ombre sous la lune, la causerie languissant un peu, car les heures de province sont longuettes quelquefois, Bayol eut pitié de notre désœuvrement et s'écria soudain :

— Si vous vouliez me permettre de vous donner une séance, cela vous distrairait peut-être.

Je ne savais trop ce qu'il voulait dire, il reprit :

— Une séance de spiritisme... Si je trouve mon sujet cependant.

Nous battîmes des mains. Des expériences de spiritisme, c'est si amusant ! Mais Bayol avait l'air d'hésiter, de se reprendre. Sa vieille mère l'attendait au village natal, à Eyguières ; peut-être serait-elle inquiète en ne le voyant pas revenir. Je crois bien qu'après nous avoir alléchés, il voulait se faire désirer. Nous insistâmes. Il céda.

— Après tout, reprit-il, je puis rester, j'ai mes bagages sur moi

Je cherchai des yeux sa valise. Il répondit en tirant de sa poche un petit papier qui paraissait contenir un rond de serviette et l'ouvrit : un faux-col tout blanc se déroula.

— Voilà mes bagages, dit-il. On va loin avec cela.

Je crois bien qu'il n'avait pas emporté autre chose au Dahomey.

Cependant, il avait prié quelqu'un du pays d'aller quérir le médium, qu'en effet nous vîmes arriver peu après. C'est un jeune homme, grand, mince, un peu timide, qui n'a nullement l'air d'un charlatan. Sa profession ne le rattache pas à l'occultisme. Il est employé au chemin de fer et envoie des correspondances à un journal de Marseille. M. Rigardier — c'est son nom — ne s'en fait pas accroire et demeure fort simple, bien qu'il produise des phénomènes extraordinaires.

— Puisque je tiens mon médium, dit Bayol, je compte bien avoir le plaisir de vous présenter Acella.

Qui était Acella ? Ce joli nom, que j'entendais pour la première fois, m'intriguait.

— En 1885, m'expliqua Bayol, on a retrouvé dans le sol d'Arles, en pratiquant une fouille, un sarcophage renfermant quelques débris d'ossements et sur lequel était gravée une incription. Vous pourrez la lire demain au musée et vous verrez que ces restes étaient ceux d'une enfant nommée Acella, fille d'un proconsul d'Arles, morte à dix-sept ans, dans le siècle des Antonins. Elle mourut vierge et le bandeau d'hymen n'orna point ses cheveux, comme dit André Chénier.

Cependant nous avancions vers le lieu désigné pour la séance. J'avais l'imagination fort échauffée. Ce nom, cette morte si lointaine que mon interlocuteur parlait d'évoquer, la nuit, le mystère, tout cela, je l'avoue, m'excitait fort. Nous avions dépassé le boulevard de la Lice et nous entrions dans la fameuse allée des Aliscamps. Par un beau clair de lune, sous l'azur splendide de la Provence, il n'y a pas de site plus beau que celui de ce cimetière. Le silence, les silhouettes sombres des tombes disséminées à droite et à gauche, des trous noirs qui semblent promettre des spectres ou guetter une proie, des pierres droites aux formes ébréchées, partout des images de destruction, puis les lignes des grands fûts empanachés, des peupliers qui se dressent, comme des cyprès, tout cela est fait pour glacer le corps d'un frisson macabre, tout jusqu'aux petites têtes lumineuses des vers luisants qui paraissent clouer une tenture mortuaire sur le sol.

— C'est ici qu'on a trouvé le sarcophage d'Acella, me dit Bayol, en m'indiquant l'endroit avec sa canne. Aujourd'hui, il est dans l'église que vous voyez là, au bout de l'allée.

En effet, une église à demi ruinée ferme les Aliscamps du profil de sa tour octogonale.

— Et vous êtes sûr d'évoquer l'âme de cette petite Romaine? demandai-je.

— Ce n'est pas tout à fait cela, répondit Bayol d'un ton hésitant. Je n'adopte pas toutes les théories des spirites. Mais enfin, j'emploie comme eux des procédés au moyen desquels je produis certains phénomènes curieux que vous allez voir. Est-ce l'âme elle-même d'Acella qui va paraître? Je ne puis vous l'affirmer. Attendez un moment.

Nous étions arrivés au bout de l'allée ; nous contournâmes l'église par la gauche. A quelques pas se trouvait une petite maison sombre et complètement isolée dans la campagne. Elle appartenait à la famille d'un ami de M. Rigardier et elle était mise obligeamment à la disposition de Bayol pour ses expériences. En l'absence des maîtres, un jardinier la gardait avec sa femme. On avait eu soin de l'avertir une fois pour toutes qu'il ne s'étonnât pas s'il entendait du bruit à n'importe quelle heure, car des jeunes gens, lui avait-on dit, venaient de temps en temps s'y exercer à la boxe et à l'escrime.

Je ne remarquai rien de spécial dans la pièce du rez-de-chaussée où nous entrâmes. A la lueur d'une bougie, elle m'apparut spacieuse, voûtée comme le réfectoire d'une abbaye. Sa nudité impressionnait.

Il n'y avait que quelques chaises de paille, un petit guéridon et un porte-manteau où pendaient deux ou trois chapeaux de campagne. La voix résonnait avec éclat entre ces murs dégarnis. Nous fermâmes la porte et les fenêtres qui étaient munies de volets pleins. Quoique nous fussions au nombre de sept, j'observai bientôt que personne ne parlait plus. Le lieu, les circonstances, l'attente d'un événement extraordinaire, tout cela nous imposait le recueillement, et je dois le dire, nous faisait un peu peur. Si nous avions vu entrer tout à coup la statue du commandeur, notre sang se serait glacé à coup sûr, mais nous n'aurions pas été surpris. Il nous le fallait Nous l'attendions. Il vint, en effet, ou à peu près, comme vous allez voir.

Le guéridon que j'ai signalé était l'instrument rituel. Bayol, M. Rigardier et moi nous nous en approchâmes et lui imposâmes les mains. Au bout de cinq minutes, il entra en branle. Je demandai à rester seul en contact avec lui, ce qui me fut accordé ; mais aussitôt que les deux autres se furent éloignés, le guéridon s'arrêta. Je n'avais pas la puissance de le faire tourner. Je m'éloignai avec Bayol ; nous allâmes nous asseoir le long du mur avec les autres assistants. Le médium revint et posa sa main sur le guéridon. Aussitôt le mouvement recommença.

Alors Bayol, officiant, prononça d'une voix grave :

— Est-ce toi qui est là, Acella ?

Nous entendîmes un coup sec... Vraiment, en écrivant cette histoire, je ressens encore sur la nuque le petit frisson qui me secoua alors. Il faut savoir que le coup sec signifiait oui. Car une langue singulière s'est établie, je ne sais comment, entre les esprits et les vivants et leur permet, paraît-il, de se comprendre, ce qui est fort étonnant. Cependant le contact du médium et du guéridon s'étant prolongé, ils tournaient ensemble avec une violence et une rapidité incroyables autour de la pièce. Jamais je n'aurais cru à un pareil fracas et je suis encore surpris que le meuble n'ait pas volé en débris par la force des chocs. Il sautait d'un pied sur l'autre avec une agilité prodigieuse, toujours accompagné par M. Rigardier, et je ne pouvais comprendre lequel des deux entraînait l'autre, du médium ou du meuble.

— Faut-il éteindre la lumière ? demanda Bayol.

Le guéridon répondit que oui et l'on souffla la bougie, à mon vif regret ; car j'ai une méfiance instinctive de ce qui se passe dans l'obscurité. Mais la discussion n'était pas admise. Aussitôt la bougie soufflée, Bayol se mit à crier d'une voix formidable. Il appelait Acella, cette Acella à l'existence de laquelle il ne croyait pas, m'avait-il dit un quart d'heure plus tôt.

— Acella, Acella ! O amie, ô intelligence ! Manifeste-toi ! Viens à nous ! Donne un signe quelconque de ton existence. Fais-nous voir qu'il existe une force, une vertu, une puissance autre que la matière ou qui en émane. Viens à nous du fond de ton tombeau Apporte-nous des nouvelles du monde inconnu où tu vis !

Et lui qui parlait si doucement dans la journée, lui qui avait une voix nuancée avec des inflexions si souples, comme il criait maintenant ! Quelle puissance ! Vraiment il y avait de quoi réveiller Acella endormie depuis si longtemps. Acella ne manqua pas de répondre à l'appel. Au bout de quelques minutes, nous sentîmes tous et très distinctement un courant d'air froid, très vif, qui souffla sur nous à plusieurs reprises, toujours dans le même sens. D'ailleurs, rien n'avait changé. Nous étions tous rangés le long du mur et nous tenant par la main. Le médium continuait sa ronde effrénée avec le guéridon. Il tournoyait, bondissait, voletait, s'arrachant de la poitrine des *han ! han !* vraiment pénibles à entendre, comme un râle. Cette plainte au milieu de ce tourbillon me faisait l'effet d'une agonie dans un sabbat. Et Bayol rugissait ses appels : « Acella, Acella ! »

Soudain nous vîmes apparaître, vers le plafond, une lueur d'un bleu verdâtre qui avait la forme d'un anneau irrégulier, variable comme forme et comme dimensions. Cela ressemblait assez aux émanations que l'on voit dans les laboratoires lorsque l'on manipule certaines préparations phosphoriques. Mais ici l'anneau était beaucoup plus joli. Il se déplaçait lentement à droite, à gauche, montait, descendait, retournait, assez semblable à un écheveau de soie qui

se fût plié et distendu incessamment, comme s'il eût été tenu sur des mains invisibles qui eussent voulu jouer avec lui. C'était un enlacement, puis un déroulement si souples, si serpentins, que certains caprices de l'onde peuvent seuls en donner une idée. Ce petit météore, qui était charmant, ne nous causa aucune terreur, bien au contraire. Nous le saluâmes d'acclamations enthousiastes. Le phénomène dura, je pense, deux minutes.

Bayol ne se déclara pas satisfait. Il voulait mieux. Il appela encore Acella.

— Acella, Acella ! Viens, intelligence ! Je t'adjure, je t'implore !

Et il changeait de ton. Tantôt il se faisait humble et suppliant. Tantôt il était impérieux. Il ordonnait. Il exigeait. Puis peut-être pour nous donner la petite mort, il ajoutait :

— Viens... s'il n'y a de danger pour personne !

Il n'y avait pas de danger. Les mêmes phénomènes se reproduisirent, et le courant d'air froid et l'anneau lumineux. Ils étaient plus intenses. Le courant d'air soufflait comme une petite bourrasque. L'anneau brillait avec l'éclat d'une petite comète. Il se remit à se balancer, à osciller, à se déformer et à se reformer, toujours avec la même grâce. A la fin, il vint se poser sur ma tête, sans que d'ailleurs je sentisse rien, puis il alla sur Bayol, qui était mon voisin de gauche et dont je tenais la main, et là il s'éteignit, ne laissant aucune trace. Nous le regrettâmes. Nous aurions tous voulu conserver devant nos yeux ce follet si léger, si élégant, si caressant, qui semblait un ami.

Bayol voulait continuer. L'état du médium, qui faisait peine à entendre, nous en dissuada. Nous le délivrâmes, et nous revînmes, pensifs, par les Aliscamps, parmi les tombes, sous la lumière pâlissante de la lune.

— Que pensez-vous de ces deux phénomènes ? demandai-je à Bayol. Quel lien établissez-vous entre eux et ce que vous appelez l'âme d'Acella ?

— Je ne sais, me répondit-il en s'amusant à taquiner du bout de sa canne les vers luisants. J'ai fait cent fois l'expérience que vous venez de voir. Je l'ai répétée devant vingt ou trente personnes différentes. Chaque fois j'ai eu besoin d'évoquer Acella pour obtenir le courant d'air et la lueur que je ne puis d'ailleurs nullement m'expliquer. Ne suis-je pas amené à conclure de là qu'il y a une connexité entre Acella et les phénomènes ? Laquelle, je l'ignore, mais les faits sont là.

Il n'en voulait pas avouer davantage, mais j'avais l'impression que la croyance en Acella le possédait bien plus qu'il ne consentait à le dire. Nous nous séparâmes. Six mois après, il m'écrivit, de son écriture fine, élégante et régulière, une lettre où il faisait allusion à notre courte rencontre. Elle se termine ainsi :

« Je vous adresse la traduction d'une poésie en langue d'oc que je viens de faire en l'honneur d'Acella » :

Aux Aliscamps je l'ai rencontrée à minuit et depuis...

Dans le berceau de pierre où ton âme repose,
Divine Acella, donne asile à mon cœur,
A mon cœur grisé par la flamme immortelle
Du soleil d'outre-tombe qui éclaire les disparus !

Je suis venu au milieu de la nuit, l'âme angoissée,
Contempler en me dérobant aux regards profanes ton lit [virginal,
Et puis je me suis enfui, ô sœur d'Atalante !
Jetant, au lieu de pommes d'or, un anneau de fiançailles !

Dans les ténèbres, à la lueur des étoiles,
Clous d'or que Dieu a plantés dans l'azur,
Tu m'as entendu clamer, et mes hantises,
Et devant ta tombe, mon amour de l'Idéal !

Quand l'aube commence à poindre,
Que le rossignol égrène ses vocalises harmonieuses,
Pour toi, ô Acella ! mon cœur chante,
Et ce chant, ô vierge ! te ferait frissonner.

Dors, mon Acella ; que l'abeille blonde
Vienne dans son vol sonore t'apporter son miel,
Repose-toi pendant le jour. A l'heure des ténèbres,
Tu sais que les morts peuvent sortir du tombeau.

Dors, mon Acella, dans ton berceau de pierre ;
Dors pieusement ; le soleil jette sa claire lumière.
Lorsque la nuit sera venue, je t'attends dans les ruines de [Saint-Pierre.
En promenant ma rêverie pleine de toi au bord des étangs [silencieux.

Dors ! Qu'à travers l'espace, la brise qui se meurt
Vienne doucement, plus doucement encore, apporter sur ta [tombe
Le genêt d'or et la rose pourprée
Gerbe que mon cœur offre à ta beauté radieuse.

Ces vers, qui sont pleins de poésie, et qui doivent être fort jolis dans le rythme de leur langue originelle, ces vers parlent assez. Ils sont pleins de tendresse. C'est l'aveu d'un amoureux très profondément épris, très timide, qui contient l'élan de son cœur, tant il a peur de froisser son amante. « Le chant de mon cœur, ô vierge ! te ferait frissonner. » Qu'elle ne s'effarouche pas ; il veut qu'elle dorme, la pauvrette. Il lui a jeté la nuit un anneau de fiançailles, et il s'est enfui ! Sa main tremble comme celle d'un écolier.

Chaque fois que nous nous revoyions, notre première parole était à propos d'Acella. De Paris nous revoyions nettement les Aliscamps, et le sarcophage et la lueur bleue qui était bien, vous n'en doutez pas, l'âme de la petite vierge arlésienne. Et maintenant il m'avouait son amour. En même temps, une théorie obscure s'était formée dans sa pensée et lui tenait lieu de système philosophique. Il en était arrivé à croire, je ne sais comment, que la lumière était un agent pensant, que la lumière forgeait des idées comme font les cellules du cerveau et qu'elle pouvait les communiquer. Probablement cette conception lui était

venue en contemplant la petite lueur bleue des Aliscamps dont il recevait de si fortes suggestions.

D'ailleurs, il s'enfonçait de plus en plus dans ses rêveries ; sans devenir religieux, ou plutôt se créant une religion pour lui-même, il se flattait d'obtenir des apports d'objets matériels et de faire mouvoir les objets à distance, en un mot de réaliser tous les phénomènes que prétendent obtenir les fakirs et les médiums les plus fameux. Les nombres possédaient à ses yeux une puissance mystérieuse, et voici la lettre qu'il m'écrivait, quelques jours après avoir été nommé sénateur :

Paris, 18 janvier 1903.

Mon cher ami,

Vous me pardonnerez, j'en suis sûr, le retard que je mets à répondre à vos affectueuses félicitations.

J'entre dans la politique en 1903 : $1 + 9 + 0 + 3 = 13$, chiffre fatidique ; heureux pour moi, chiffre rempli de promesses, car j'ai eu 213 voix et je suis entré au Sénat le 13. Quel joli sujet de chronique pour rassurer les gens superstitieux ! Il est vrai que ma vieille mère, une âme qui voit dans l'avenir, avait rêvé de 7 lions enchaînés montrant leurs faces attristées aux fenêtres d'une roulotte de bohémiens. Or, il y a eu 7 concurrents sérieux, dont quelques uns s'étaient rués dans la bataille électorale avec le courage de ces animaux superbes, et qui ont été enchaînés par le manque de suffrages.

Les dieux combattaient pour moi ! Je suis un vrai païen, un admirateur de la nature intelligente, et lorsque le mistral me fouette le visage et semble me mordre, je crois recevoir des baisers de déesses, hélas ! disparues, et je communie avec la nature qui pense, par mon intelligence.

Mais je m'aperçois que je bavarde comme si nous étions par une nuit constellée d'étoiles devant les pierres tombales des Aliscamps, et j'accuse Acella d'écrire ces lignes à seule fin de vous prouver le plaisir qu'elle éprouve à causer avec vous...

Cette lettre, charmante et toute parfumée de poésie, montre bien Bayol tel qu'il était, débordant de panthéisme et convaincu qu'il écrivait sous la dictée de sa chère Acella, lui né quinze siècles après elle pour servir d'interprète à une enfant.

Ainsi, à notre époque qui aime à se proclamer positive, il s'est trouvé un homme, un médecin, un administrateur, un politicien, comme on dit, qui, ayant tout vu, ayant couru le monde, ayant longuement pratiqué l'espèce humaine sur laquelle peu d'illusions devaient lui rester, est devenu amoureux à cinquante ans. Et de qui ? D'un nom. Pétrarque a aimé Laure en esprit ; mais du moins l'avait-il vue. Victor Cousin s'est épris d'une femme qui avait vécu deux siècles avant lui ; mais il savait les prouesses, l'éclat, l'impertinence de Mme de Longueville. Bayol a été amoureux non pas d'une ombre, mais d'un nom et d'une lueur. De sa maîtresse, cet homme candide n'a rien su. Ce lui fut assez pour la chérir avec la tendresse la plus fidèle, car il se vantait, et je le crois, de n'avoir pas d'autre passion. Heureux les idolâtres qui peuvent se contenter de serrer dans leurs bras une chimère ; comme ils ne lui demandent rien, ils sont toujours sûrs d'obtenir d'elle tout ce qu'ils en souhaitent. Adieu, Bayol, ami charmant, cœur simple et poète élevé. De tous ces fous que nous sommes, vous avez peut-être été le plus sage.

GASTON STIEGLER.

La Boîte aux Faits

Nous continuons à insérer sous cette rubrique les communications que veulent bien nous adresser nos lecteurs sur les faits « merveilleux » dont ils ont été les témoins directs ou qu'ils ont connus par des témoins dignes de foi.

UN RÊVE AVERTISSEUR

Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne) 29 septembre 1905.

MONSIEUR,

..... Je vais vous narrer un songe, dont je garantis l'authenticité, que vous pourrez insérer si vous le jugez à propos, et expliquer si possible.

Une de mes parentes a eu la douleur de perdre presque subitement, à une station thermale très mondaine, sa mère, il y a deux ans.

Quelque temps après ce décès, ma parente, se trouvant dans une maison située à vingt et quelques kilomètres de la maison paternelle, rêva qu'elle se trouvait avec sa mère dans le grenier de cette maison paternelle.

La mère semblant préoccupée de ne pas trouver quelque chose qu'elle cherchait, sa fille lui en demanda la cause : « Je cherche, lui répondit la mère, une de mes robes (qu'elle lui décrivit exactement), parce que j'ai quelque chose dans cette robe. — Ma pauvre mère, répondit ma parente, tu sais bien que depuis ta mort, j'ai emporté tous tes effets chez moi. »

Le lendemain, ma parente, après quelques hésitations, se décida à faire des recherches ; elle n'eut aucune peine à reconnaître la robe qui lui avait été décrite et, en l'examinant de près, finit par trouver, cousue au fond de la poche, et sous une petite pièce d'étoffe, une pièce de vingt francs.

Les autres robes ne présentaient aucune particularité semblable ; la défunte avait peur des voleurs et, quand elle se trouvait dans une station thermale, ne prenait jamais de porte-monnaie sur elle. C'est sans doute pour ne pas se trouver prise au dépourvu qu'elle avait cousu cette pièce dans sa poche, car elle était très méticuleuse.

J'expliquerais ce rêve par une communication d'un esprit désincarné à un esprit incarné... Mais vous ?

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments. Colonel H. BREUILH.

HISTOIRE D'UN PERROQUET. — UNE HALLUCINATION TÉLÉPATHIQUE

Pressac (Vienne), 1er octobre 1905.

ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres).

MONSIEUR,

Un monsieur m'a raconté hier qu'un de ses amis lui avait narré un petit épisode de sa vie.

Etant encore jeune, il avait un grand-père qu'il nommait Pépé ; ce bonhomme avait un perroquet qui prononçait très distinctement son nom. La mort est venue ravir à sa famille ce vieillard qui était adoré de ses parents et de ses amis. A partir de cette disparition, le perroquet n'a plus appelé son maître.

Quatorze à quinze mois après ce décès, son petit-fils était dans son lit et éveillé à quatre heures du matin, et avait comme compagnon l'oiseau ami de son grand-père. Tout d'un coup il aperçoit au pied de son lit son grand-père qui le regardait avec son bon sourire; il se précipite sur ses allumettes pour dissiper la vision, mais la bougie une fois allumée n'empêche pas l'apparition de se faire voir. Alors il se cache sous ses couvertures ; aussitôt l'oiseau, qui était resté oublieux jusqu'à ce jour, et depuis des mois, du nom de son ami protecteur, s'est empressé d'appeler Pépé, Pépé, Pépé !

Depuis cette apparition, le bonhomme ne s'est jamais présenté devant son petit-fils, du moins d'une façon visible.

Autre chose.

Une famille qui habite Paris avait plusieurs enfants et entre autres un fils qui, bien qu'un peu souffrant, fut envoyé à l'âge de seize ans en Angleterre pour qu'il prît des leçons de mécanique, d'anglais, etc. Le climat de ce pays vint bien vite altérer complètement la santé de ce jeune homme. Peu de mois après il fut ramené à Paris assez souffrant mais n'ayant rien d'inquiétant pour craindre une mort immédiate. A l'autre extrémité de Paris, ce jeune homme avait un oncle et une tante ayant à leur service une bonne, nièce de la vieille femme de confiance décédée, qui avait élevé la tante.

Cette bonne avait la même chambre à Paris que celle occupée autrefois par la vieille gouvernante, les mêmes meubles, le même *fauteuil*.

On dit un jour à la jeune fille que M. X .. était revenu d'A... souffrant, mais rien d'inquiétant pour le moment. Une nuit qu'elle était bien endormie, elle entend la porte de sa chambre s'entr'ouvrir avec bruit (car elle était naturellement difficile à être manœuvrée, elle manquait d'huile). Aussitôt la jeune fille aperçoit sa tante (décédée), qui entre et va s'asseoir dans son ancien fauteuil, près de la cheminée, puis elle voit très distinctement le jeune malade debout près d'elle; la vieille le regarde dans le blanc des yeux et lui dit : « Oh, vous, je vous emmène ».

L'apparition, vision, ou hallucination disparaît peu de temps après. Le lendemain matin, la jeune bonne constatait que son jupon qui avait été posé sur le fauteuil avait pris l'empreinte de sa vieille tante décédée. A l'heure de la vision, le jeune homme est décédé à l'autre extrémité de Paris.

Parmi mes relations, j'ai des personnes qui m'ont raconté des choses étonnantes qui leur sont arrivées ; si je ne craignais pas de vous ennuyer, je pourrais encore vous narrer d'autres choses qui tiennent du surnaturel.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

J. DE MONTERLEAU.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

L'un de nos savants chercheurs (MM. Timothée, de Novaye et autres) voudra-t-il bien dire où l'on peut trouver le texte intégral d'un petit livre imprimé en 1531, intitulé « *le Période, composé par feu Maistre Turrel, recteur des escoles de Dijon* » ?

Le Période est mentionné dans un recueil de prophéties paru en 1841, éditeur L. Maison, à Paris, recueil ayant eu plusieurs éditions dont la dernière, celle de 1861, est encore parfois en vente. Elle donne de ce vieux livre seulement un alinéa où l'auteur signale « *une merveilleuse conjonction à venir environ l'an de Nostre Seigneur mil sept cens octante et neuf* » et conclut que « *alors d'admirables mutations et altérations, mesmement des sectes et des lois, seront au monde.* »

L'ouvrage de M. Pézieux « *la fin de la révolution, Lyon 1888* » contient d'importants fragments de la prophétie de Turrel où sont annoncés, à l'aide de calculs astronomiques, les événements qui doivent s'accomplir de nos jours, les peuples soulevés et en guerre les uns contre les autres, puis un sauveur calmant les discordes, pacificateur du monde. D'où sont tirés ces textes ? L'auteur ne le dit pas....

Mais des fragments exactement les mêmes se trouvent dans un recueil imprimé en 1846, que je possède. C'est évidemment là que M. Pézieux les a copiés.

De quel intérêt serait pour les adeptes de ce genre d'études la découverte du *texte intégral* d'une si étonnante prophétie ! Peut-être l'un des exemplaires de 1531 a-t-il échappé à la destruction qu'amène la négligence d'héritiers ignorants.....

A. C.

ÇA ET LA

Pasteur et les pressentiments

Pasteur, le grand savant, ne dédaignait point de croire aux pressentiments, qu'un autre savant de nos jours, et beaucoup moins connu, celui-là, déclarait ridicules.

« Je me demande au nom de quelle découverte nouvelle, philosophique ou scientifique, disait-il dans son discours de réception à l'Académie Française, on peut arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations ; elles me paraissent d'essence éternelle, parce que le mystère qui enveloppe l'univers, et dont elles sont une émanation, est lui-même éternel de sa nature.

« On raconte que l'illustre physicien anglais Faraday, dans les leçons qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, quoiqu'il fût profondément religieux.

« Un jour, par exception, ce nom lui échappa, et tout à coup se manifesta un mouvement d'approbation sympathique. Faraday, s'en apercevant, interrompit sa leçon par ces paroles :

« — Je viens de vous surprendre en prononçant ici le nom de Dieu. Si cela ne m'est pas encore arrivé, c'est que je suis, dans ces leçons, le représentant de la science expérimentale; mais la nature et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique ! »

Rêves prémonitoires

Dans ses *Mémoires*, M. Goron, ancien chef de la Sûreté, raconte ces cas de rêves prémonitoires :

« Le rêve de la femme d'un mineur, qui vit couper la corde de la benne servant à descendre les ouvriers dans le puits d'extraction. On vérifia dès le lendemain, et plusieurs mineurs durent la vie à ce songe.

« Une jeune fille de la Charité (Nièvre) vit en rêve le jeune homme, inconnu d'elle alors, qu'elle devait épouser par la suite. Grâce à ce rêve, elle devint Mme Emile de La Bédollière.

« M. Henri Horet, professeur de musique à Strasbourg, vit en rêve cinq cercueils sortir de sa maison. Peu après, une fuite de gaz se produisait dans cette demeure et cinq personnes furent asphyxiées. »

A TRAVERS LES REVUES

L'OCCULTISME CHEZ LES FÉTICHISTES

Sous ce titre M. R. G. de Préaudet raconte, dans *La Voie* du mois de septembre, divers procédés employés par les sorciers du Soudan.

Il cite entre autres un exemple d'envoûtement des plus curieux :

Nempéolé, grand guerrier, chef de Gombélédougou, dans le Bandama, en voulait à mort à un nommé Molo, retiré à Kawara, à cent kilomètres plus au nord, presque aux sources de Léraba. Il l'accusait d'avoir été l'instigateur de la guerre que lui avait déclarée son jeune voisin, Gon Kouloubary, chef de Koroko, qui lui avait enlevé vingt-deux villages et fendu verticalement la figure d'un mémorable coup de sabre, dont il fut absolument défiguré et marqué pour toujours d'un horrible grimacement.

Les années passant, il reprit bien la plupart de ses villages, mais ce qu'il ne put jamais rendre, c'est ce coup de sabre qui lui avait tranché les lèvres de telle façon, qu'on voyait luire à travers ses grosses et rouges gencives et ses dents limées en pointe. Il fit la paix avec Gon Kouloubary ; mais dans le profond de son âme, il avait juré la mort de Molo, que la fuite avait mis jusqu'alors à l'abri de toute poursuite.

Il apprend un jour qu'il habitait depuis quelque temps le village de Kawara et y avait transporté sa famille.

Aussitôt, il convoque ses sorciers, et convient de la mort de son cauchemar par le « lancement du fétiche de vengeance. » Un bœuf et deux captifs sont le prix du marché.

Le jour fixé pour la cérémonie tragique, Nempéolé se rendit au « bois sacré », suivi de tous ses guerriers : Pas une femme ne faisait partie du cortège, n'ayant pas le droit d'être initiée, et par conséquent d'assister aux scènes de magie noire.

Le chef des sorciers était vêtu, ce jour, d'un immense capuchon de toile teint en noir avec de la vase de marigot et tombant jusqu'à terre, percé de trous à hauteur des yeux et de la bouche et latéralement, pour la sortie des bras. Il était ceinturé de « cauris », ses poignets et ses chevilles cerclés d'énormes bracelets de bois enduits d'une épaisse couche de cire, sur laquelle étaient piquées, très serrées, une quantité de graines rouges de palmier.

Il tenait à la main un faisceau de trois baguettes de rotin, aux extrémités recourbées desquelles étaient suspendus des paquets de piquants de porc-épic terminés par de petites queues de vaches ; de même que les bracelets, les assemblages se trouvaient être en cire recouverte de graines rouges. Il se tenait debout devant la case des « gris-gris méchants » ; à droite et à gauche de la porte, ses aides et les griots ordinaires des villages, rangés sur deux lignes, munis d'énormes tam-tam et de « balafonous » (1), accordaient leurs instruments.

Nempéolé et ses guerriers, armés en guerre et tenant chacun une trompe en bois ou en corne d'antilope, se rangèrent face à eux, assis en demi cercle.

Le chef s'avança vers le sorcier et lui dit à haute voix : « Je veux la mort de mon ennemi Molo. Il demeure à Kawara, là-bas, vers le nord. Tu vas confectionner et lui lancer le « fétiche de vengeance ».

Le sorcier s'inclina, et, immédiatement, les instrumentistes des deux camps entamèrent un bacchanal infernal qui ne devait se terminer qu'à la fin de la cérémonie.

Le sorcier se retira dans la case des « gris-gris », pendant que deux de ses aides préparaient un feu sur lequel ils placèrent une petite marmite aux trois quarts pleine d'eau.

Lorsque cette eau entra en ébullition, l'opérateur prévenu sortit de la case, tenant à la main quelques sachets de cuir et une calebasse pleine d'une poudre fine et verte d'herbes et de feuilles pilées qu'il vida dans la marmite, et traça sur le sol une raie indiquant exactement la direction du village de Kawara.

La bouillie s'étant rapidement épaissie, les aides l'étalèrent sur une planchette, et le devin en fit trois parts. Il en enferma deux en deux cornes de mouton, dont il donna l'une à Nempéolé en lui disant de la conserver jusqu'à la mort de Molo et de la lui rendre ensuite, sous peine de grands malheurs pour lui et pour les siens.

Il garda l'autre par devers lui et pétrit la troisième part

(1) Xylophones.

avec du sable et une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il en eût fait une pâte tout à fait friable.

Alors, il fit un signe et tous les assistants se levèrent, excepté les griots, qui continuèrent leur concert.

Se mettant en face de la raie dont le prolongement indiquait la direction du village de la future victime il saisit une poignée de la pâte qu'il écrasa dans ses mains et lança de toutes ses forces devant lui en criant : « Meurs, Molo ! » Et les guerriers répétèrent en chœur : « Meurs, Molo ! »

Il recommença jusqu'à ce qu'il eût lancé tout son gâteau ; ensuite, Nempéolé reprit la route de sa demeure à la tête de ses guerriers, qui soufflaient avec rage dans leurs trompes, pendant que ses griots particuliers hurlaient, traduit en langue Sénofo, un des chants héroïques des Bambarras, le *Sonneur de trompe*.

A quelque temps de là, nous nous arrêtions à Kawara, et nous y apprenions que, le matin même, un homme nommé Molo, depuis peu dans le pays, venait de mourir subitement sans qu'on lui connût de maladie.

Comment je devins spirite
ET
Comment je cessai de l'être

(Voir les numéros des 1er et 15 septembre, 1er octobre 1905)

Lorsque je franchis le seuil de la chambre pour pénétrer dans la salle à manger, je vis tout d'abord quelque chose de blanc, de cylindrique, de la grosseur d'un verre sans pied, d'un gobelet, quitter légèrement, et de lui-même, une table voisine, monter dans l'air en se balançant, puis aller se poser et se balancer sur le bord extrême d'un tableau très mince, une estampe placée sous vitre, et appendue au mur.

Effrayé de ce prodige, j'appelai ma femme d'une voix étranglée, et celle-ci arriva juste à temps pour voir un deuxième objet, identique au premier, abandonner légèrement la table, flotter dans l'espace, puis aller, à son tour, se poser sur l'extrémité opposée du tableau et faire un pendant fantastique au premier objet.

Ma femme, à cette vue, poussa un cri de terreur et s'enfuit précipitamment dans sa chambre. Je demeurai seul dans la salle à manger, claquant des dents, tremblant de tous mes membres, hypnotisé par les deux objets cylindriques et blanchâtres basculant sur le mince rebord du tableau, comme s'ils me saluaient diaboliquement.

Cependant, dans la déroute de mes pensées affolées, un sentiment brusque s'affirma, une volonté arrêtée de m'emparer de ces objets aériens, de les « désensorceler » par mon contact, de les exorciser par mon toucher.

Poussé par une force invincible, sentant que j'avais besoin d'une aide puisée elle-même dans ce monde invisible qui promenait aussi facilement, et sans contact humain, les objets dans l'air, je tombai à genoux et ardemment je murmurai un « pater », chose que je n'avais pas faite depuis huit ans au moins, depuis ma première communion.

Lors, me relevant fortifié, je pris résolument une chaise, y montai, et le cœur formidablement agité, je tendis la main vers les objets, qui se laissèrent saisir.

C'étaient... mes manchettes ! que j'avais posées sur la table dans la soirée.

Néanmoins cette constatation ne me rassura que faiblement, et pour ne plus avoir ces objets sous les yeux, le cœur battant encore, j'allai les suspendre, les enfiler plutôt aux branches d'une patère placée dans le passage de l'appartement.

Là, se trouvait également ma bicyclette. En abaissant les yeux machinalement, j'aperçus quelque chose de blanc sortant du cornet d'appel au pavillon vaste et très long. Je me baissai et tirai l'objet. C'était un bas de ma fillette alors âgée de trois mois. Derrière ce bas, j'en trouvai un autre, puis un petit fichu, puis un chiffon. Les « esprits » s'étaient amusés à bourrer la corne du vélo de linge jusqu'à la gueule. Je mis bien cinq minutes à tirer tout cela, consciencieusement compressé dans la trompe de nickel.

Haletant, saisi à nouveau par l'effroi, je me demandai anxieusement si cette fantasmagorie allait continuer toute la nuit, lorsque j'entendis un bruit de clochette et la voix suppliante de ma femme m'appelant. Je me précipitai vers la chambre.

« Qu'y-a-t-il, bon Dieu, demandai-je, qu'y a-t-il encore ?

— Tu n'entends donc pas ? Cette clochette qui se promène sous le lit ! ! »

Je me baissai, regardai..., rien ! mais la clochette tintait toujours de ci, de là, comme si un chat invisible l'eût fait rouler sous les meubles.

Absolument désorienté, je courus chercher du secours auprès de ma belle-mère, alors qu'elle était la dernière sur laquelle j'aurais dû compter !

La bougie était encore allumée sur la table de nuit, mais elle, invisible sous les draps. Je la secouai pour mettre son visage à découvert ; mais plus je tirais les draps, plus elle s'y cramponnait en criant. Enfin elle se montra, les yeux égarés, tremblante, échevelée, et me reconnut.

Elle m'affirma alors qu'un être vêtu de noir, indéfinissable, l'avait secouée avec violence un instant auparavant et qu'en même temps elle avait entendu des coup frappés à la tête de son lit.

J'essayai de la faire lever. Pour quel motif ?... Je n'en savais rien moi-même tellement j'étais terrorisé, mais après la déclaration qu'elle m'avait faite, elle

s'était plus profondément encore enfoncée sous ses draps, en murmurant des prières, sourde à toutes mes supplications.

On s'étonnera peut-être de voir un jeune homme de vingt ans aussi furieux que je l'étais alors !... Mon Dieu, c'est fort possible..., mais j'aimerais bien voir les personnes qui se disent si courageuses passer par toutes les transes que j'ai éprouvées !

Je retournai donc auprès de ma femme. Le bruit de clochette avait cessé.

Un instant, le calme régna.

Je crus que c'était fini et me décidai à me coucher, non sans avoir tâté au préalable le fond du lit, à ma place habituelle.

De crainte de nouvelles manifestations, nous laissâmes la lampe allumée ; mais toute influence occulte paraissait éloignée, aucun bruit, aucun déplacement aucune vision...

Peu à peu nous reprîmes notre sang-froid. Au bout d'un long temps je me décidai à éteindre.

Je n'avais pas plutôt fait l'obscurité que ma femme poussa un nouveau cri et se pelotonna dans mes bras.

Repris par la frayeur, je lui demandai, la voix mal assurée, ce qui la terrorisait ainsi.

Alors elle me désigna un coin de la chambre. Je ne vis rien qu'une blanche clarté, à peine perceptible.

— Eh bien ? demandai-je.

— Ces épées ! Ces épées entrecroisées ! Tu ne vois pas ?

Je ne vis rien, de ce qu'elle m'affirmait apercevoir, que la clarté, et encore je ne fus pas bien sûr que ce n'était pas un reflet de lune passant à travers la jalousie de la fenêtre.

Mais la clochette se mit de nouveau à tinter pendant cinq minutes au moins, nous l'entendions parfaitement rouler sur le plancher de la chambre, tandis qu'au-dessus de notre tête, pour la première fois, un bruit formidable retentissait, comme si un escadron d'énormes rats galopaient sous les combles.

Repris par la crainte, doublement effrayé par les reproches de ma femme, qui prétendait que c'était là les suites de mon peu d'égards vis-à-vis de « l'esprit » de mon père, je dis à haute voix : « Je ne reste pas, moi, dans cette maison, je vais passer la nuit au café ». Et joignant l'exemple à la parole, j'allais me redresser pour rallumer la lampe et me rhabiller, quand un coup formidable me cloua sur ma couche, claquant des dents, de nouveau anéanti.

Ce coup avait été frappé à la tête du lit, dans le bois, et il avait été immédiatement suivi d'un roulement rapide et sourd de coups précipités.

A cette nouvelle manifestation, ma femme s'était cachée la tête dans les draps, tremblant de tous ses membres, ce qui n'était pas fait pour me donner du courage, certes, car la peur, on le sait, est contagieuse. Néanmoins j'essayai de parlementer avec l'auteur de tout ce vacarme.

La peur me paralysant la voix, j'éprouvais de la difficulté à articuler ma question ; j'y parvins cependant et j'appris, en employant l'alphabet spirite, que c'était mon « père » qui avait *ordonné* toutes ces manifestations. J'appuie sur le mot « ordonner » parce que mon père nous expliqua, par la suite, que les « esprits élevés » ne se rabaissaient pas à manifester d'une façon matérielle, et laissaient cette besogne, la commandaient plutôt à des entités d'ordre inférieur, d'une intelligence plus étroite, plus animale.

En m'entendant converser, ma femme sortit sa tête des draps ; cela me donna quelque courage, mais très peu, car, enfin, je n'avais plus de doute sur la réalité des « esprits », et causer avec des morts authentiques, des êtres désincarnés, tout au moins, me trouver à quelques pas d'eux, sans pouvoir éviter leur contact, si tel était leur désir de me toucher, c'était là une perspective toute nouvelle pour moi, et peu faite pour me rassurer.

(*A suivre.*) LÉON COMBES.

LA BOURSE

La question monétaire reste à l'ordre du jour. Une nouvelle sortie d'or à la Banque de France montre que les préoccupations de la Bourse ne sont pas vaines. Toutefois, la Banque d'Angleterre n'ayant pas élevé le taux de son escompte, grâce, il est vrai, à l'aide que lui a donnée indirectement la Banque de France, le marché a repris confiance, et il clôture en tendance soutenue.

Il semble que l'ère des liquidations forcées soit près d'être close, mais il serait imprudent de croire que tous les obstacles sont écartés.

Avec le renchérissement inévitable de l'argent à la fin de l'année, et les obscurités de la situation politique à l'intérieur et au dehors, un emballement du marché serait hors de saison.

EMPRUNT DE L'INDO-CHINE

C'est le 21 courant que sera offert en souscription publique, le solde de l'Emprunt de 200 millions du gouvernement général de l'indo-Chine, autorisé par la loi du 25 décembre 1898, et affecté exclusivement à la construction de chemins de fer. Ce solde est représenté par 172.413 obligations 3 1/2 0/0 de 500 francs créés jouissance du 1er novembre prochain. Le prix d'émission a été fixé à 96 0/0, soit 480 fr. par obligation.

Les obligations dont il s'agit sont remboursables au pair en soixante-quinze ans, et le gouvernement de l'Indo-Chine renonce à la faculté d'accélérer leur amortissement ou leur remboursement par anticipation avant le 1er mai 1909. Quant à l'annuité nécessaire pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement, elle sera inscrite obligatoirement au budget annuel de l'Indo-Chine.

On souscrit dès à présent aux sociétés de crédit ci-après : banque de l'Indo-Chine, banque de Paris, Comptoir national d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale, Crédit Industriel, et dans leurs agences.

Le Gérant : GASTON MERY

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73